



DEUXIÈME SOMMET DU FORUM ÉCONOMIQUE ET HUMANITAIRE RUSSIE - AFRIQUE (27-28 JUILLET)
REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LE PREMIER MINISTRE À SAINT-PÉTERSBOURG

VÉHICULES ÉLECTRIQUES
ALGER DOTÉE DE LA 1^{re} STATION DE RECHARGE



9 Mouharram 1445 - Jeudi 27 Juillet 2023 - N° 17955 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.dz - ISSN 1111-0288

EL MOUDJAHID
 LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE



● Atteindre 1.000 bornes en 2024 sur tout le territoire national

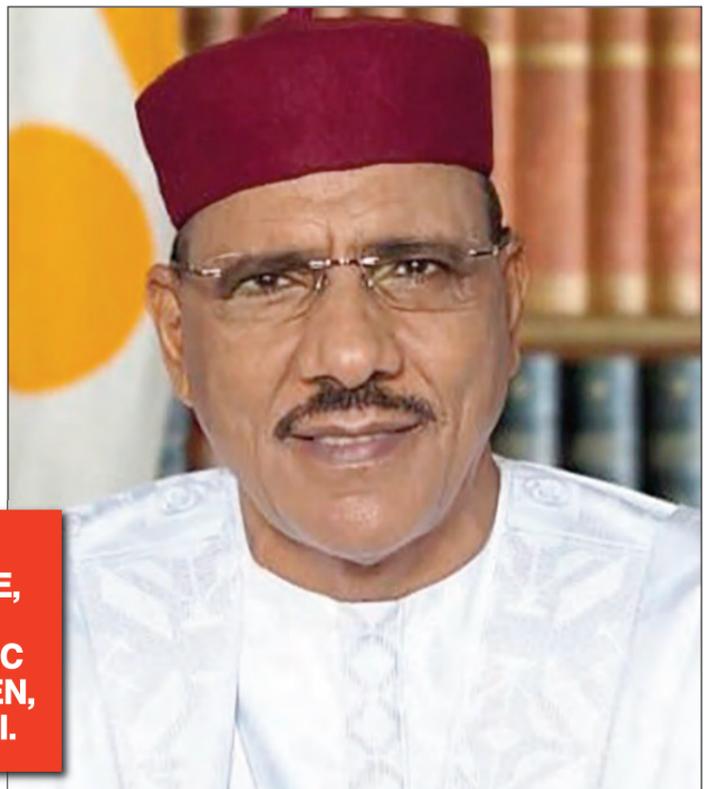
P. 3

TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU NIGER

L'ALGÉRIE CONDAMNE AVEC FORCE



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :
 «Soutien et solidarité dans cette épreuve particulièrement pénible et souhait de voir la République sœur du Niger triompher rapidement de cette adversité et reprendre la voie de la stabilité politique et institutionnelle.»



SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE, ATAF PREND ATTACHE TÉLÉPHONIQUEMENT AVEC SON HOMOLOGUE NIGÉRIEN, MASSAODOU HASSOUMI.

Alger attaché «aux principes cardinaux qui guident l'action collective des États africains au sein de l'Union africaine, dont le rejet catégorique des changements anticonstitutionnels de gouvernement».

P. 2

EXTINCTION DE TOUS LES FEUX DE FORÊT ENREGISTRÉS DANS PLUSIEURS WILAYAS



INDEMNISATION DES SINISTRÉS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

● Le ministre de l'Intérieur installe la commission multisectorielle d'indemnisation

PP. 5 et 7



FORUM D'EL MOUDJAHID
 66^e ANNIVERSAIRE DU MARTYRE D'ABBÈS LAGHROUR
MILITANT ET CHEF MILITAIRE HORS PAIR

P. 9



RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024
BELAABED ANNONCE LA NUMÉRISATION DE TOUS LES DOCUMENTS

P. 11



TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU NIGER

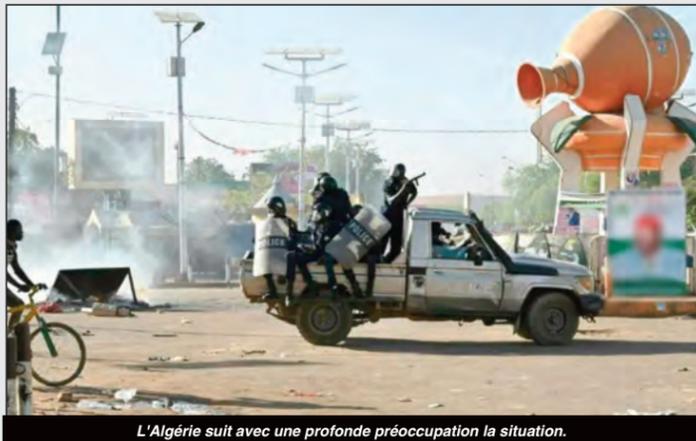
L'ALGÉRIE CONDAMNE AVEC FORCE

L'Algérie suit avec une «profonde préoccupation» les développements de la situation au Niger, condamnant «avec force» la tentative de coup d'État qui s'y déroule, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«L'Algérie suit avec une profonde préoccupation les développements de la situation dans la République sœur du Niger et condamne avec force la tentative de coup d'État qui s'y déroule», lit-on dans le communiqué.

L'Algérie a réaffirmé, à cette occasion, «son attachement aux principes cardinaux qui guident l'action collective des États africains au sein de l'Union africaine, dont le rejet catégorique des changements anticonstitutionnels de gouvernement».

Elle demande «instamment que soit mis fin à cette atteinte inacceptable à l'ordre constitutionnel et à cette violation grave des exigences de l'État de droit» et souligne «l'impératif pour tous d'œuvrer à la préservation de la



L'Algérie suit avec une profonde préoccupation la situation.

stabilité politique et institutionnelle de la République du Niger, gage d'une paix et d'une stabilité durables dans ce pays frère et voisin qui fait face à des défis consi-

dérables dans une région, déjà confrontée à des crises multidimensionnelles d'une acuité sans précédent», conclut le communiqué.

LE CHEF DE L'ONU CONDAMNE «TOUTE TENTATIVE DE PRISE DE POUVOIR PAR LA FORCE»



Le Secrétaire général de l'ONU «condamne avec la plus grande fermeté toute tentative de prise de pouvoir par la force» au Niger, où le Président Mohamed Bazoum est retenu par des membres de la Garde présidentielle, a déclaré hier, le porte-parole onusien Stéphane Dujarric. Antonio Guterres «condamne avec la

plus grande fermeté toute tentative de prise de pouvoir par la force et d'atteinte à la gouvernance démocratique, à la paix et à la stabilité au Niger» et «appelle tous les acteurs concernés à faire preuve de retenue et à assurer la protection de l'ordre constitutionnel», a indiqué Stéphane Dujarric.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE APPELLE À LA PRÉSERVATION DE LA STABILITÉ POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE

La situation au Niger, où le Président Mohamed Bazoum est retenu, hier, par des membres de la Garde présidentielle (GP), a suscité une «profonde préoccupation» chez la communauté internationale qui a appelé à la préservation de la stabilité politique et institutionnelle de ce pays du Sahel. L'Algérie a dit suivre avec une «profonde préoccupation» les développements de la situation au Niger, condamnant «avec force» la tentative de coup d'État qui s'y déroule. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, elle a réaffirmé «son attachement aux principes cardinaux qui guident l'action collective des États africains au sein de l'Union africaine, dont le rejet catégorique des changements anticonstitutionnels de gouvernement». L'Algérie demande «instamment que soit mis fin à cette atteinte inacceptable à l'ordre constitutionnel et à cette violation grave des exigences de l'État de droit» et souligne «l'impératif pour tous d'œuvrer à la préservation de la stabilité politique et institutionnelle de la République du Niger (...)».

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a ensuite pris attache téléphoniquement avec son homologue nigérien, Massoudou Hassoumi. De son côté, le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné «avec la plus grande fermeté toute tentative de prise de pouvoir par la force et d'atteinte à la gouvernance démocratique, à la paix et à la stabilité au Niger» et «appelé tous les acteurs concernés à faire preuve de retenue et à assurer la protection de l'ordre

constitutionnel», selon son porte-parole Stéphane Dujarric. Dans un communiqué du président de sa Commission continentale, Moussa Faki Mahamat, l'Union africaine (UA) a, pour sa part, condamné «fermement de tels agissements» de la part de membres de la Garde présidentielle, «en totale trahison de leur devoir républicain», leur demandant «de cesser immédiatement» cette «inacceptable entreprise». La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a, quant à elle, condamné «avec la plus grande fermeté la tentative de prise du pouvoir par la force» en cours au Niger et appelé ses auteurs à «libérer immédiatement et sans condition» le président Bazoum. Les États-Unis se sont déclarés «profondément préoccupés» par la situation au Niger, appelant également à la libération immédiate du Président Mohamed Bazoum. «Nous condamnons fermement toute tentative de détenir ou d'entraver le fonctionnement du gouvernement démocratiquement élu du Niger, dirigé par le Président Bazoum», a affirmé, dans un communiqué, le conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche, Jake Sullivan. Depuis Bruxelles, l'Union européenne a condamné, par la voix de son chef de la diplomatie, Josep Borrell, «toute tentative de déstabiliser la démocratie et (de) menacer la stabilité du Niger». Borrell s'est dit «très préoccupé par les événements en cours à Niamey», dans un message diffusé sur le réseau social Twitter. Même son de cloche du côté de la France qui s'est associée «aux appels de l'Union africaine et de la Cédéao pour rétablir l'intégrité des institutions démocratiques nigériennes».

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ATTAF PREND ATTACHE TÉLÉPHONIQUEMENT AVEC SON HOMOLOGUE NIGÉRIEN

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a pris attache téléphoniquement avec son homologue nigérien, Massoudou Hassoumi, et ce sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier, un communiqué du ministère. «Cette communication téléphonique, qui a porté sur les développements de la situation dans la République sœur du Niger, s'inscrit dans le prolongement du communiqué officiel par lequel l'Algérie a condamné avec force la tentative de coup d'État qui se déroule dans ce pays frère et voisin», lit-on dans le communiqué.

Selon la même source, M. Attaf a demandé à son homologue nigérien de «transmettre au Président Mohamed Bazoum, le soutien et la solidarité de son frère



le Président Abdelmadjid Tebboune, dans cette épreuve particulièrement pénible pour la République du Niger». De même, il a transmis «les souhaits du Président Abdelmadjid Tebboune de voir la République sœur du Niger triompher rapidement de cette adversité et reprendre la voie de la stabilité politique et institutionnelle», conclut le communiqué.

LE PRÉSIDENT BAZOUM RETENU PAR DES ÉLÉMENTS DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE



Le président du Niger, Mohamed Bazoum, est retenu, depuis hier, par des membres de la Garde présidentielle (GP) qui ont «engagé un mouvement d'humeur anti-républicain» et «tenté en vain d'obtenir le soutien des forces armées nationales et de la Garde nationale», a annoncé la présidence de la République du Niger.

«L'armée et la Garde nationale sont prêtes à attaquer les éléments de la GP impliqués dans ce mouvement d'humeur s'ils ne reviennent pas à de meilleurs sentiments», indique la présidence nigérienne dans un communiqué, relevant que «le président de la République et sa famille se portent bien».

Ancien ministre d'État, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses du 12 avril 2016 au 29 juin 2020, Mohamed Bazoum a remporté l'élection présidentielle de 2020 au second tour face à l'ex-président Mahamane Ousmane.

L'UNION AFRICAINE CONDAMNE FERMEMENT

L'Union africaine (UA) a «fermement» condamné, hier, la «tentative de coup d'État» au Niger, où le Président Mohamed Bazoum est retenu par des membres de la Garde présidentielle.

Le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a condamné «fermement de tels agissements» de la part de membres de la Garde présidentielle, «en totale trahison de leur devoir républicain», leur demandant «de cesser immédiatement» cette «inacceptable entreprise», dans un communiqué publié

hier après-midi. Moussa Faki a appelé «le peuple nigérien, et tous ses frères en Afrique, en particulier le Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), et dans le monde, de joindre leurs voix pour une condamnation unanime d'une telle tentative (...)». La Cédéao avait condamné auparavant «avec la plus grande fermeté la tentative de prise du pouvoir par la force» en cours au Niger et appelé les membres de la Garde présidentielle «à libérer immédiatement et sans condition le Président Bazoum».

EL MOUDJAHID

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Édité par l'EPE-SPA

EL MOUDJAHID

au capital social de 200.000.000 DA
20, rue de la Liberté, Alger

Président-Directeur Général
Directeur de publication
Mohamed KOURSI

DIRECTION GÉNÉRALE
Téléphone : 021.73.79.93 - Fax : 021.73.89.80
REDACTION EN CHEF
Téléphone : 021.73.99.31 - Fax : 021.73.90.43
Internet : <http://www.elmoudjahid.dz>
E-mail : elmoudjahid@elmoudjahid.dz

BUREAUX REGIONAUX
ORAN

Maison de la Presse
3, place du 1^{er} Novembre - Tél. : (041) 29.34.94

ANNABA
2, rue Condorcet - Tél. : (038) 45.12.32

BORDJ BOU-ARRERIDJ
Ex-siège de la wilaya
Rue Mebarkia-Smail, B.B.A. 34000
Tél/Fax : (035) 68.69.63

SIDI BEL-ABBES
Maison de la presse Amir-Benabissa
Immeuble Le Garden, S.B.A.
Tél/Fax : (048) 54.42.42

BÉJAÏA :
Bloc administratif, rue de la Liberté, Tél/Fax : 034.12.97.88

TIZI OUZOU :
Cité Mohamed-Boudiaf (ex-2.000 logts)
Bâtiment 3, 1^{er} étage, Nouvelle ville
Tél. - Fax : (026) 21.73.00

MASCARA : Maison de la Presse
Rue Senouci-Habib
Tél.-Fax : (045) 75.27.50

PUBLICITÉ
Pour toute publicité, s'adresser
à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité

ALGER : 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 - 73.30.43
Fax : (021) 73.95.59 - Téléc. : 56.150
Télex : 81.742

ORAN : 3, rue Mohamed-Khemisti
Tél. : (041) 39.10.34
Fax : (041) 39.19.04 - Téléc. : 22.320

ANNABA :
Centre d'affaires El Djouhara, 9 Avenue de l'ALN
Tél. : (038) 43.67.69 ou 72 -
Fax : (038) 43.67.67

Régie publicitaire
EL MOUDJAHID
20, rue de la Liberté, Alger - Tél./Fax : 021 73.56.70

ABONNEMENTS
Pour les souscriptions d'abonnements, achats de journaux ou commandes de photos, s'adresser au service commercial : 20, rue de la Liberté, Alger.

COMPTES BANCAIRES
Agence CPA Che-Guevara - Alger
Compte dinars n° 00 400 102 401 703 860 117

Agence BNA Liberté
- Dinars : 001 00605 0300 004413/14
- Devises : 001 006050310010078/57

Cptes BDL - Agence Port Saïd
- Dinars : 005 001074002478620/28
- Devises : 005001074572478620/30

Édité par l'EPE-SPA
EL MOUDJAHID
Siège social : 20, rue de la Liberté, Alger

IMPRESSION
Édition du Centre : Société d'Impression d'Alger (SIA)
Édition de l'Est : Société d'Impression de l'Est, Constantine
Édition de l'Ouest : Société d'Impression de l'Ouest, Oran

Édition du Sud :
Unité d'Impression de Ouargla (SIA)
Unité d'Impression de Béchar (SIA)

DIFFUSION
Centre : EL MOUDJAHID
Tél. : 021 73.94.82

Est : SARL «SODIPRESSE»
Tél-fax : 031 92.73.58

Ouest : SARL «SDPO»
Tél-fax : 041 46.84.87.

Sud : SARL VMPP «EL DJAHID DIFFUSION»
Tél-fax : 049.22.91.95
Mobil : 0798.31.25.38

France : IPS (International Presse Service)
Tél. 01-46-07-63-90

L'édition du 26 Juillet a été tirée à 13.500 exemplaires.

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

54^e ANNIVERSAIRE DE SONELGAZ

PARCOURS EXCEPTIONNEL ET RÉALISATIONS DE HAUTE FACTURE

Accompagné de Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et du PDG du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines, a présidé, hier au siège de Sonelgaz, la cérémonie de célébration du 54^e anniversaire de sa création.

Lors de son intervention, M. Arkab a précisé que depuis sa création le 28 juillet 1969, Sonelgaz joue un rôle majeur dans le développement économique et social de notre pays, au service de l'intérêt général, et ses réalisations sur le terrain en sont la meilleure preuve. Selon lui, Sonelgaz a fait un parcours exceptionnel, avec de belles réalisations, réussissant à atteindre un taux d'interconnexion électrique de plus de 99% et un taux de couverture pour le gaz de plus de 73%, ce qui reflète les efforts des travailleurs de cette entreprise et le niveau de développement de notre pays dans le domaine de l'énergie.

Aujourd'hui, Sonelgaz dispose d'une capacité de production d'électricité de plus de 25.000 mégawatts, ce qui lui permet d'approvisionner des millions de clients de différents niveaux de pression, à travers plus de 427.000 kilomètres de lignes de distribution et de transport d'électricité. Le réseau de transport et de distribution de gaz s'étend sur plus de 173 000 km, ce qui lui a permis d'établir un réseau homogène couvrant la majeure partie du territoire national. Le ministre a rappelé à l'occasion le parcours de la société d'Algérie Electricité et Gaz (EGA) à Sonelgaz, imprégné de faits historiques ayant contribué à écrire l'histoire industrielle du pays, notamment la promulgation de la première loi pour le transport de l'électricité et du gaz par canalisations en 2002, et les différents textes émis par étapes successives, comme la modification des statuts en 2011, consacrée à la réorganisation de



Ph.:Wata

Sonelgaz en groupe. Le développement de Sonelgaz lui a permis de mettre en place des partenariats avec des sociétés étrangères comme la création de la société GEAT pour fabriquer des turbines en Algérie avec General Electric, et la société d'ingénierie, d'installation et de construction HYENCO en partenariat avec Hyundai et Daewoo, ainsi qu'un partenariat indo-algérien dans le domaine de fabrication de transformateurs de grande capacité et de production d'isolateurs de ligne en verre trempé. Engagée grâce aux efforts des femmes et des hommes des gé-

nération successives, Sonelgaz a su mettre en place les infrastructures énergétiques, en quantité et en qualité, pour répondre aux besoins de la demande énergétique nationale dans de bonnes et confortables conditions, car elles ont contribué à l'essor économique, au développement social du pays et à l'amélioration de la qualité de vie de millions de familles algériennes, a estimé le ministre. Évoquant l'évolution importante de la société, le ministre a rappelé que Sonelgaz ne comptait en 1969 que 6.000 salariés pour desservir 700.000 clients, avec un taux national de

raccordement à l'électricité ne dépassant pas les 40 % et un taux de couverture en gaz d'à peine 20 % «Aujourd'hui, la société compte plus de 90.000 agents desservant environ 11,5 millions de clients en électricité et plus de 7,3 millions de clients en gaz», a-t-il expliqué. Le ministre de l'Énergie a assuré que Sonelgaz est également au cœur de l'orientation de l'Algérie vers la transition énergétique à travers la mise en œuvre du programme national des énergies nouvelles et renouvelables afin de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone des énergies renouvelables. De son côté, le ministre du Travail a rendu un hommage aux travailleurs du groupe Sonelgaz qui, selon lui, sont mobilisés pour assurer la distribution et le transport du gaz et de l'électricité, des efforts qui selon lui accompagnent les mutations sociales de l'Algérie. Il a ajouté que l'Etat algérien fournit de grands moyens humains et financiers pour que l'Algérie rejoigne les pays développés, précisant que la volonté politique est présente, et les moyens sont disponibles. Il ne reste que l'accélération du processus de la roue du développement.

Mohamed Mendaci

INAUGURATION DE LA GALERIE NUMÉRIQUE DU GROUPE

La galerie numérique retraçant les différentes étapes par lesquelles est passé le groupe Sonelgaz, ainsi que les missions qui lui sont confiées, a été inaugurée au siège de la direction générale de Sonelgaz. Cette galerie numérique comprend une série de maquettes, de vidéos, de documents et d'équipements qui retracent l'histoire de ce groupe depuis sa création et mettent en lumière ses progrès et ses filiales.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ALGER DOTÉE DE LA 1^{re} STATION DE RECHARGE

Dans le cadre de la promotion et du développement de la transition énergétique et de l'introduction de l'utilisation des véhicules électriques sur le marché national, le groupe Sonelgaz a été chargé de la mise en œuvre de ce projet national. A cet effet, Mohamed Arkab, le ministre de l'Énergie et des Mines, a annoncé que 300 bornes de recharge électrique seront installées d'ici la fin de l'année 2023. Une déclaration faite, hier, en marge de la cérémonie de lancement de l'opération d'installation de bornes de recharge électrique au niveau de la promenade des Sablettes à Alger en présence de Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et du P-DG du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal. Le ministre, qui a indiqué que cette première opération sera suivie de plusieurs autres, a annoncé qu'au terme de l'année 2024, Sonelgaz installera pas moins de 1000 bornes. «Ce plan permettra le développement des infrastructures pour soutenir l'accroissement du nombre de véhicules électriques, favorisant ainsi la transition vers un environnement sain en Algérie.» Et d'ajouter que trois autres stations seront installées dans les prochains jours. Selon M. Arkab, le gouvernement a décidé d'importer des véhicules électriques afin de renforcer le parc automobile du Groupe Sonelgaz, précisant que les



Atteindre 1.000 bornes en 2024 sur tout le territoire national.

premières recharges effectuées au niveau des bornes électriques seront gratuites pour encourager les citoyens à acquérir ce type de nouveaux véhicules propres. Cette mission a été dévolue à deux filiales de Sonelgaz, à savoir la Société Algérienne des Industries Électriques et Gazières (SAIEG), chargée de l'ingénierie et de l'installation des bornes de recharge dans une première étape et la fabrication en deuxième étape, en sus de l'installation et de la mise en service et la société Algérienne de l'Électricité et du Gaz-Distribution, en charge d'exploiter et de superviser la gestion. Ce projet vise à établir une feuille de route pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire national. Des consultations sont en

cours avec NAFTAL et les parkings à grandes surfaces pour fournir les assiettes de terrain et effectuer les vérifications nécessaires pour l'installation des équipements. La planification de l'installation des stations de recharge pour 2023 prévoit l'inauguration de bornes au niveau des 35 stations Naftal le long de l'autoroute, à raison de deux stations par site mais aussi l'installation de stations de recharge au niveau de 19 stations d'essence de Naftal dans les grandes villes, soit en moyenne quatre sites dans les centres villes, et au niveau de 39 stations Naftal dans les petites villes, soit en moyenne deux. Il faut savoir que les nouvelles stations seront composées de bornes de recharge d'une puissance de 322 kW réparties comme suit, deux sorties de courant continu d'une puissance de 150 kW chacune et une sortie indépendante de courant alternatif d'une puissance de 22 kW pour la recharge des voitures hybrides. Trois prises de chargement pour chaque type de connecteur. En sus de cela, une application principale hébergée à Sonelgaz, contient une base de données de toutes les stations de recharge installées et les comptes clients avec leurs cartes de recharge.

M. M.

PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ DES ALGÉRIENS INVENTENT UN NOUVEAU SYSTÈME HYBRIDE

C'est au nom du laboratoire des matériaux et systèmes électroniques (LFSE) que les chercheurs de l'université Mohamed El Bachir-El Ibrahimi de Bordj Bou Arréridj, en collaboration avec deux chercheurs algériens installés à l'étranger, ont obtenu le brevet d'une nouvelle invention en mars dernier. Il s'agit d'un nouveau brevet relatif à un nouveau système hybride (PV photovoltaïque/ thermique/ thermoélectrique) à haute efficacité énergétique pour produire de l'électricité» affirme le Pr Zahir Rouabah de l'université de Bordj Bou Arréridj et représentant national de «l'African Network for Solar energy».

R. Rouabah fait savoir que le nouveau système englobe la production de l'énergie électrique par le panneau photovoltaïque (PV) et la récupération de la chaleur pour la production de l'eau chaude (T). Par ailleurs, le nouveau système permet la production d'une énergie électrique supplémentaire par les générateurs thermoélectriques (TEG). Cette dernière, désignée par le nom «Thermoelectric Generator» (TEG), est une technique de conversion directe de la chaleur en électricité. Ce système repose sur le principe de récupération de l'énergie thermique des panneaux photovoltaïques. Laquelle énergie constitue un enjeu majeur dans le monde, notamment dans les régions chaudes dont l'Algérie. Les professeurs derrière cette invention sont Zahir Rouabah, Seddik Ben Haddouga, Mounir Meddad, et Riadh Khanfer de l'université de Bordj Bou Arréridj, ainsi que Saad Mekhilef en Malaisie et Abderrezak Cherifi en France. Les inventeurs affirment que ce nouveau système hybride (PV/T/TEG) est parfaitement modulable et «peut donc répondre à un large éventail de besoins où il y a nécessité de recourir à l'électricité et à l'eau chaude». Il s'agit, entre autres, des bâtiments à usage domestique ou administratif, des institutions éducatives, des instituts, des fermes, des bases-vie de chantier, des chalets dans les montagnes ou dans un hôtel, des unités de production, des postes avancés isolés. Le nouveau système promet une très bonne rentabilité et un amortissement plus rapide. Il permet, à la fois, la production de l'électricité et de l'eau chaude. Selon les mêmes explications fournies par l'équipe de chercheurs, les cellules PV deviennent généralement moins efficaces avec l'augmentation de la température des cellules solaires, surtout dans les zones à température élevée comme notre pays. Dès lors, la récupération de la chaleur présente un double avantage. La chaleur perdue est utilisée et les modules PV sont refroidis, en produisant le maximum d'énergie électrique. Aussi, le refroidissement des panneaux photovoltaïques préserve leurs performances et ralentit leur vitesse de dégradation d'où l'amélioration de la durée de vie des modules PV. En combinant la production électrique et thermique sur une même surface, le système hybride peut considérablement minimiser l'espace d'installation, selon les explications des chercheurs, en rappelant l'un des inconvénients des installations PV qui est l'occupation importante des surfaces. Les chercheurs assurent que ce nouveau système hybride (PV/T/TEG) sera à même de contribuer efficacement à la réduction des émissions de CO₂, la réduction des rejets polluants et la préservation des ressources naturelles.

Tahar Kaidi

DIGITALISATION DES PRESTATIONS ET PRODUITS BANCAIRES

FAÏD APPELLE LES BANQUIERS À S'ORIENTER VERS LES TECHNOLOGIES INNOVANTES

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a exhorté l'ensemble des responsables des banques à s'orienter vers les technologies les plus innovantes dans la digitalisation des prestations et produits bancaires, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Ces orientations ont été assignées lors d'une réunion «de haut niveau», tenue mardi au niveau du ministère, entre M. Faïd et les directeurs généraux (DG) des banques publiques, explique la même source.

Cette réunion était, également, élargie au DG d'Algérie Poste et aux principaux responsables des organismes interbancaires chargés de la mise en œuvre du plan de développement des paiements électroniques : le GIE monétique et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), ajoute le communiqué.

Elle a permis «de faire le point sur la mise en œuvre des résolutions des assemblées générales des banques publiques, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, la diversification des moyens de paiement électronique, ainsi que la mise en œuvre des contrats de performance», précise la même source. A cet effet, le ministère a fait savoir qu'au cours de cette réunion «des progrès significatifs ont été constatés dans ces domaines essentiels qui contribuent à renforcer le secteur bancaire et à améliorer les services de paiement proposés aux usagers».

S'agissant des systèmes d'information des banques, les directeurs généraux ont exposé les efforts déployés par leurs banques respectives pour moderniser et renforcer leurs systèmes d'information. «Des investissements importants ont été engagés afin



«Il est nécessaire que les banques puissent se déployer plus largement au niveau national, en assurant une présence dans les nouveaux sites de concentration urbaine et, également, au niveau des nouvelles wilayas.»

d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la sécurité des données et d'offrir des services bancaires en ligne plus développés», souligne le communiqué. A ce sujet, M. Faïd «a exhorté l'ensemble de la place à redoubler d'efforts pour s'orienter vers les technologies les plus innovantes en matière de digitalisation des prestations et produits bancaires et à veiller à maintenir une infrastructure technique robuste pour répondre aux besoins croissants du secteur financier», a fait savoir le communiqué.

La réunion a, également, été l'occasion, selon le communiqué, d'aborder les initia-

tives visant à diversifier les moyens de paiement électronique disponibles pour les clients. Les responsables des banques et des organismes interbancaires concernées «ont présenté des projets novateurs, tels que le développement de solutions de paiement mobile et l'intégration de nouvelles technologies de paiement, permettant ainsi de faciliter les transactions financières et de réduire la part des paiements en espèces», explique le document.

M. Faïd a exprimé «son soutien à ces initiatives qui contribuent à promouvoir l'inclusion financière et à stimuler l'économie»,

ajoutant, dans le même contexte, qu'«il est nécessaire que les banques puissent se déployer plus largement au niveau national, en assurant une présence au niveau des nouveaux sites de concentrations urbaines et, également, au niveau des nouvelles wilayas».

Concernant l'amélioration de la qualité des services bancaires, les premiers responsables des banques publiques ont réitéré leur engagement à offrir un service clientèle «de premier ordre», selon le communiqué.

Ils ont présenté, chacun en ce qu'il le concerne, les mesures prises pour améliorer l'accueil, le suivi et la prise en charge des requêtes des clients, en mettant en place des mécanismes «efficaces» pour le traitement et la résolution des problèmes.

A cet égard, le M. Faïd a souligné l'«importance d'une communication transparente avec les clients et d'une prise charge rapide et satisfaisante de leur requêtes», précise le ministère dans son document.

Cette rencontre a, également, porté sur la mise en œuvre des contrats de performance conclus entre le top management et les cadres de chaque banque.

Ces contrats, explique le communiqué, permettront «une évaluation régulière de la performance de ces cadres, tout en portant une attention particulière aux objectifs stratégiques fixés par les assemblées générales».

ÉNERGIES RENOUVELABLES ACCÉLÉRATION DANS LES RÉALISATIONS

Les hautes autorités de l'État, sous la direction du président de la République, ont pris option pour le développement des énergies renouvelables en Algérie. Le plan stratégique adopté consiste en la réalisation d'un programme de 15.000 MW à l'horizon 2035 en photovoltaïque. Ce plan stratégique vise, en premier lieu, à répondre à la forte demande nationale en électricité tout en économisant les énergies fossiles destinées en grande partie à l'exportation. En second lieu, l'Algérie compte contribuer à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique, et ce, dans le cadre de son engagement dans la convention-cadre de l'ONU sur le changement climatique ainsi que les engagements pris avec la Cop 21 qui s'est tenue en décembre 2015 à Paris. La concrétisation de la stratégie de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2035 a commencé par la mise en œuvre d'un premier projet Solar1.000 MW lancé par la société SHAEMS, constituée par les deux acteurs majeurs de l'énergie, à savoir Sonatrach et Sonelgaz. L'appel d'offres à destination des investisseurs nationaux et internationaux en B.O.O (Build, Own, Operate) a été lancé en 2021.

Le projet est partagé en 5 lots sur 5 wilayas du Sud et des Haut plateaux (Laghouat, Ouar-gla, Touggourt, El Oued, Béchar) et il permettra aux producteurs d'énergies indépendants la production de plus de 2.600 GWh par an d'énergie propre et durable qui économiseront 600 millions de m³ de gaz par an et réduiront l'impact carbone d'un million de tonnes de CO₂ par an, selon les indications fournies par la société SHAEMS. L'ouverture des plis a connu un retard et ce sera au mois de septembre 2023 que la commission d'ouverture se réunira pour prendre connaissance, en toute transparence, de l'ensemble des offres. Entre-temps, un autre projet de 2.000 MW a été élaboré par Sonelgaz dont l'appel d'offres international a été lancé durant le premier trimestre 2023.

Ce projet consiste en la réalisation de 15 centrales solaires photovoltaïques à travers 12

wilayas avec une puissance unitaire qui varie entre 80 et 220 MW. Il sera également question en même temps de la réalisation d'ouvrages de raccordement au réseau de transport de l'électricité. La commission chargée de l'ouverture des plis de l'appel d'offres international, lancé par Sonelgaz, s'est réunie le 24 juillet 2023 en présence du ministre de l'Énergie et des Mines, du P-DG de Sonelgaz et du Directeur général de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA), M. Francesco Camara. Il est à rappeler qu'un total de 90 plis ont été ouverts provenant de 140 candidats qui ont soumis, soit individuellement, soit en groupe, et ayant retiré le cahier des charges.

Il s'agit de 34 entreprises nationales et de 106 entreprises étrangères provenant de 20 pays différents. Ce projet de 2.000 MW est considéré par Sonelgaz de particulièrement important en cette phase, car il contribuera au développement des énergies renouvelables en Algérie que ce soit dans la réalisation, ou dans la fabrication des équipements ainsi que des services. Cela permet également de concrétiser des partenariats entre entreprises nationales et sociétés étrangères, en vue de renforcer les capacités des ressources humaines et de réaliser le transfert de savoir-faire. Dans la continuité de ce projet, Sonelgaz compte également lancer un deuxième appel d'offres pour la réalisation d'un nouveau projet d'une capacité de 3.000 MW durant le mois de novembre 2023.

La Société d'électricité compte ainsi capitaliser son expérience pour accélérer le rythme des réalisations en énergie solaire avec la technologie du photovoltaïque. Elle compte cette fois-ci exiger un taux d'intégration de 35% dans la phase de réalisation. Avec ces trois projets, une accumulation de 6.000 MW en énergie solaire sera accomplie, contribuant ainsi à améliorer le mix énergétique de l'Algérie et à concrétiser la stratégie de réalisation des 15.000 MW à l'horizon 2035. Enfin, Sonelgaz aspire à devenir leader en matière d'énergies renouvelables en Afrique car il s'agit d'un domaine à haute valeur ajoutée.

1^{re} ÉDITION DU GRAND PRIX DE L'INNOVATION ÉTUDIANT HOLCIM ALGÉRIE TROIS PROJETS D'INNOVATION VERTE RÉCOMPENSÉS

Trois groupes d'étudiants de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) ont été primés, mardi soir, à Alger, pour leurs projets innovants dans le domaine des matériaux de construction respectueux à l'environnement. La cérémonie de la finale de ce concours, initié par le cimentier Lafarge Algérie (filiale du groupe suisse Holcim) et l'ENP, a été organisée à l'issue d'une rencontre académique sous le thème : «R&D et innovation : moteurs du développement durable en Algérie». Ainsi, Youssa Sghagher et Amina Ait Yahiatine, étudiantes en 4^e année à l'ENP, au département génie minier, ont remporté le premier prix de ce concours pour leur projet «Ciment-bio», alors que les étudiants Said Gurazem, Amine-Rami Benacer, Zakaria-Fakhri Saci et Abdelhak-Samir Douli, étudiants en 2^e année à la même école, ont décroché le deuxième prix pour leur projet «ECO-CEM» (ciment portland écologique). Le troisième prix de ce concours est revenu à Feriel Benmoussa et sa binôme, Amina Sidi Moussa, toutes les deux étudiantes en 5^e année au département génie chimique à l'ENP avec leur projet intitulé «Ciment durable». Les concurrents ont présenté leurs projets et répondu aux différentes questions posées par les membres du jury, composé d'universitaires et de cadres de Lafarge Algérie, avant l'annonce des résultats.

Les lauréats du premier prix ont reçu, en récompense, un chèque de 450.000 dinars, alors qu'un chèque de 300.000 dinars a été remis aux lauréats du 2^e prix et un autre de 150.000 dinars pour les gagnants du 3^e prix. A l'occasion, le directeur des relations publiques à Lafarge Algérie, Hafid Aouchiche, a souligné que «ce concours, spécialement conçu pour les étudiants, ambitionne à les encourager à proposer des solutions concrètes visant à réduire l'em-



P.h.f. : Y-Cheloufi

preinte carbone de l'industrie cimentière, notamment par l'utilisation de nouveaux matériaux plus écologiques».

Cette initiative vise «à promouvoir des modes constructifs moins carbonés, plus responsables et pérennes, tout en impliquant la jeunesse algérienne dans des projets innovants favorisant le développement durable», a-t-il souligné. De son côté, le directeur adjoint à l'ENP, Skander Zouaghi, a indiqué que ce concours «traduit la proximité entre le monde académique et les entreprises», tout en se félicitant de l'engouement des étudiants de l'école pour ce concours.

Il a dans ce sens assuré que cette compétition a permis aux étudiants concurrents de «capitaliser leur savoir-faire et à proposer des solutions intéressantes et réalisables».

M. Zouaghi a dans la foulée attesté que l'ENP constitue «une force de frappe» de la recherche scientifique en Algérie avec ses 13 laboratoires, 40 équipes de chercheurs et 60 thèmes de recherche autour du développement durable, menés avec des entreprises publiques et privées et des universités nationales et internationales. Selon les données présentées, Lafarge Algérie a conclu, depuis 2011, 10 partenariats avec des universités et écoles algériennes autour de la recherche et la promotion de l'innovation.

EXTINCTION DE TOUS LES FEUX DE FORÊT ENREGISTRÉS DANS PLUSIEURS WILAYAS

INDEMNISATION DES SINISTRÉS
DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a procédé, hier à Alger, à l'installation de la commission multisectorielle chargée de l'examen des dossiers d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt enregistrés dernièrement dans plusieurs wilayas du pays.

Composée de représentants de plusieurs départements ministériels et d'instances nationales, cette commission est présidée par le Délégué national aux risques majeurs, M. Abdelhamid Afra.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Merad a fait état de 140 incendies enregistrés au niveau de 17 wilayas, dont la plupart dans la partie nord-est du pays, ayant occasionné «des pertes humaines et des dégâts matériels, et ravagé de grandes surfaces forestières, de broussailles et d'arbres fruitiers», soulignant que ces pertes «appellent à la mobilisation de moyens considérables en vue d'alléger la souffrance des sinistrés».

«En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui s'est engagé à être toujours aux côtés du citoyen et à alléger ses souffrances lors des épreuves, les instructions nécessaires ont été données aux autorités locales, en vue de lancer l'opération de constatation des dégâts et des pertes, et de recenser les sinistrés, pour les indemniser dans les meilleurs délais», a indiqué le ministre. Dans le même sillage, il a fait savoir que les commissions communales et de wilaya «procèdent à la constatation des dégâts et des pertes occasionnés aux citoyens», qui feront à leur tour, a-t-il dit, «l'objet

d'une évaluation par la Commission multisectorielle pour étudier les dossiers d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt». Cette commission «fixera les indemnités dues à chaque sinistré, en application des instructions du président de la République qui a consacré le principe de la prise en charge des citoyens par l'État, lors des catastrophes naturelles», a-t-il précisé.

M. Merad a exhorté les membres de cette commission à «travailler avec dévouement et sans relâche jusqu'à la finalisation du traitement de tous les dossiers envoyés par les commissions de wilaya et la détermination des indemnités dues à chaque famille ou individu».

À cette occasion, le ministre a fait état de la mobilisation, lors de la vague d'incendies enregistrée, du 23 au 25 juillet, à travers le pays, «de 8.000 agents et officiers de la Protection civile, et de plus de 530 camions anti-incendie, d'avions et d'hélicoptères, en sus de la mobilisation des moyens de différents services de l'État, de l'Armée nationale populaire (ANP), d'établissements privés et des citoyens, ce qui a permis de limiter les dégâts et d'éviter des pertes plus lourdes, et de maîtriser rapidement la majorité des incendies».

SÉTIF
DANS LE FEU
DE L'ACTION

De notre correspondant :
FAROUK ZOGHBI

Alors que le mercure atteint des proportions à faire exploser le thermomètre, avec des températures caniculaires que connaissent les hautes plaines et les zones montagneuses de la wilaya de Sétif, accentuées parfois par des vents chauds, les éléments des 20 unités de la Protection civile, qui sont implantées sur le vaste territoire de cette wilaya, ne sont pas sans déployer bien des efforts de sensibilisation et d'intervention, pour assurer au mieux qui puisse être la couverture de cette vaste région et préserver ses importants massifs forestiers contre les incendies de forêt.

Pour ce faire, d'importantes actions de sensibilisation continuent d'être déployées sur le terrain avec tous les partenaires impliqués pour porter le message de la vigilance et de la prévention au cœur des populations qui élisent domicile au cœur de ces montagnes et une dynamique d'interventions qui est consolidée par des moyens humains et matériels importants, et n'est pas sans être assurée au mieux qui puisse être pour la couverture de ce vaste territoire boisé contre les incendies de forêt. «Le bilan enregistré ces derniers 53 jours dans le domaine de la lutte contre les feux de forêt et de récoltes fait ressortir 148 interventions, pour l'extinction de 107 incendies, dont 70% se sont déclarés durant le mois de juillet.

Pas moins de 73 incendies ont été maîtrisés au départ sans perte humaine ni matérielle. Parmi les 73 autres incendies, figure celui qui s'est déclaré le 9 juillet dernier sur les hauteurs d'Agradou, dans la commune de Beni Chebana, affectant à lui seul sur ces reliefs difficiles, 40 hectares de pins d'Alep et de maquis et 40 autres de vergers pour la plupart des oliviers», relève le commandant Ahmed Lamamra, chargé de communication au niveau de la direction de wilaya de la Protection civile. Ces indicateurs qui attestent d'une évolution en matière de prise en charge et d'extinction des feux de forêt et de récoltes par rapport à la même période de l'été dernier et des efforts qui sont consentis par les services de la Protection civile, les services des forêts, ceux des collectivités locales et les autres secteurs impliqués, «ne sont pas sans faire ressortir une nette prise de conscience des riverains, du mouvement associatif, d'une manière générale, des citoyens qui font état de plus de vigilance sur les sites fragiles, et ne ménagent aucun effort pour apporter leur soutien et contribuer à préserver le patrimoine forestier», ajoute notre interlocuteur.

F. Z.

MERAD S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE TUNISIEN :
«RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE
EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a évoqué, lors d'un appel téléphonique avec son homologue tunisien, Kamel Feki, les moyens de renforcement de la coopération entre les deux pays frères dans le domaine de la lutte contre les incendies, indique, hier, un communiqué du ministère.

M. Merad a eu un entretien téléphonique avec son homologue tunisien, Kamel Feki, qui lui a présenté ses condoléances pour les victimes des incendies enregistrés dans certaines wilayas du pays, précise le communiqué. M.

Merad «s'est enquis auprès de son homologue tunisien de l'évolution de la situation suite aux incendies qui se sont déclarés dans certaines régions de Tunisie», ajoute la même source. À cette occasion, les deux parties ont évoqué «les moyens de renforcement de la coopération entre les deux pays frères dans le domaine de la lutte contre les incendies, notamment à travers la conjugaison des efforts en matière d'intervention et de sauvetage, en particulier dans les régions frontalières communes».

TIPASA
HENNI S'ENQUIERT DU PLAN DE PRÉVENTION

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, et président de la commission nationale opérationnelle de lutte contre les feux de forêt, Mohamed Abdelhafid Henni, s'est enquis, mardi soir, du plan de prévention de ce phénomène dans la wilaya de Tipasa, qui dispose d'un couvert forestier dense de 43.000 hectares.

S'entretenant avec différents responsables, lors de sa visite aux sièges de la Conservation des forêts, de la Direction de la Protection civile, de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêt et d'un camp estival à la plage Ouled El-Belaâ, à Cherchell, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de «l'action proactive et l'importance d'une vigilance et d'une mobilisation permanentes», pour faire face aux incendies qui constituent désormais «une menace au regard des changements climatiques que connaît le monde et de la hausse importante des températures». Les hautes autorités du pays accordent à cette question une importance «extrême», a-t-il dit, ajoutant que les efforts sont axés sur «la préservation de la vie des citoyens comme étant



une priorité première et l'objectif suprême». Il a souligné que tous les services de l'État avec leurs moyens humains et matériels sont mobilisés pour la prévention et lutte contre les feux de forêt. «Le monde connaît des conditions climatiques exceptionnelles du fait des changements climatiques enregistrés d'une année à une autre, caractérisés par des courants d'air chaud parfois accompagnés de vents violents, ce qui augmente le risque de feux de forêt, outre le facteur de la sécheresse», a indiqué le ministre, qui était ac-

compagné de la secrétaire générale et wali par intérim de la wilaya de Tipasa, Karima Mesnoui, et du directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria.

M. Henni a, également, appelé «les services forestiers, les éléments de la Protection civile et les autres intervenants parmi les autorités publiques locales à maintenir un haut niveau d'opérabilité et œuvrer périodiquement à élever le niveau de vigilance, de prudence et de sensibilisation auprès des différents intervenants, afin d'organiser des campagnes de sensibilisation à l'importance de préserver les forêts contre les risques d'incendies».

Exhortant les autorités locales de Tipasa à l'intensification des campagnes de sensibilisation auprès des estivants, notamment ceux affluant sur des plages situées à proximité des zones forestières denses, le ministre a souligné l'impératif d'aménager des pistes de secours en cas d'incendies et d'impliquer les associations de la société civile et les mosquées dans cette campagne nationale qui nécessite la mobilisation de tous.

PLANS DE SECOURS OBLIGATOIRE DANS LES CAMPS D'ÉTÉ
ET INTERDICTION DU CAMPING SAUVAGE

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a rappelé les mesures de prévention des feux de forêt, notamment l'obligation de prévoir des plans de secours dans les camps d'été situés à proximité des forêts et l'interdiction du camping sauvage dans les espaces forestiers.

Les responsables des camps d'été et des espaces de loisirs, situés à l'intérieur ou à proximité des forêts, sont tenus de mettre en place un plan de secours et d'évacuation d'urgence, qui sera validé par les autorités locales compétentes avant sa distribution à l'ensemble des estivants.

«La circulation à l'intérieur ou à proximité des espaces forestiers, le camping sauvage et toute activité susceptible de déclencher des feux sont

strictement interdits.» Ces mesures, «en vigueur jusqu'au 15 octobre 2023», s'inscrivent dans le cadre des précautions à prendre obligatoirement face aux conditions météorologiques actuelles marquées par une hausse des températures, et ce en application du Plan national de prévention et de lutte contre les feux de forêt. Il a été décidé, dans ce sens, d'intensifier, au niveau local, les campagnes de sensibilisation aux mesures préventives devant être observées par l'ensemble des citoyens, pour sauver des vies et protéger les biens, et de renforcer les patrouilles de surveillance conjointes (services de sécurité, Direction des forêts et Protection civile) 24h/24 et 7h/7.

ARRESTATION
D'UNE MISE
EN CAUSE À SKIKDA

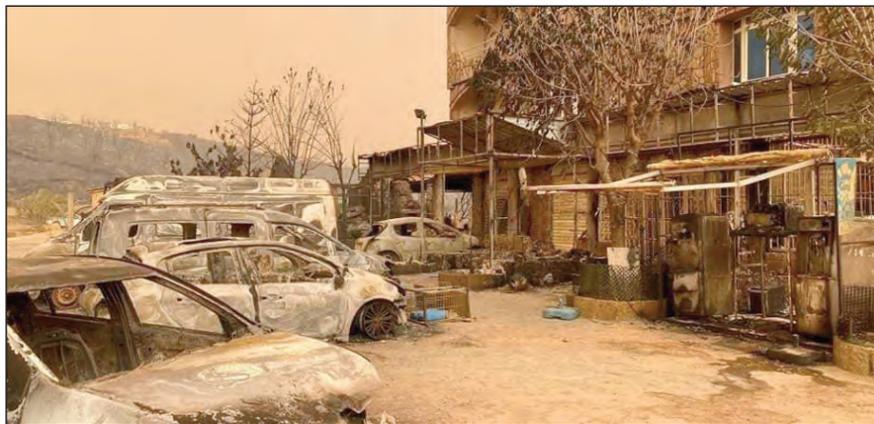
Une femme présumée impliquée dans le déclenchement des feux de forêt dans la wilaya de Skikda a été arrêtée, avec le transfert de son dossier à la Section antiterroriste et de lutte contre le crime organisé du tribunal de Sidi M'hamed, a indiqué, hier, un communiqué du procureur général près la cour de Skikda. «En application des dispositions de l'article 11, alinéa 03 du Code de procédure pénale, la cour de Skikda informe l'opinion publique que suite au déclenchement de feux de forêt dans la wilaya, notamment dans la commune de Bin El-Ouidane, une enquête préliminaire a été ouverte, en vue de déterminer les causes de ces incendies et d'identifier les auteurs», lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, et suite aux investigations menées, ajoute la même source, «une mise en cause a été arrêtée en date du 26 juillet 2023, et présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Tamalous», avant que son «dossier ne soit transféré à la Section antiterroriste et de lutte contre le crime organisé au tribunal de Sidi M'hamed».

FEUX DE FORÊT

LES ALGÉRIENS SOLIDAIRES... COMME TOUJOURS

La situation est désormais maîtrisée dans les wilayas touchées par les incendies, ce qui a permis aux autorités locales d'établir un constat exhaustif des dégâts et de procéder directement au recensement des sinistrés, en vue d'entamer le processus d'indemnisation dans les plus brefs délais.

Le dernier bilan de la Protection civile fait état de l'extinction de tous les incendies, à l'exception d'un foyer de feu à Ouled Attia, dans la wilaya de Skikda, où l'opération d'extinction est en cours, et ce grâce aux efforts inlassables et aux moyens déployés par les éléments de la Protection civile, de l'Armée nationale populaire (ANP) et des différents autres corps. Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, qui a rendu visite aux victimes des feux de forêt, évacués à l'hôpital des grands brûlés Saïd-Chibane de Zéralda (Alger) (lire ci-contre). En parallèle, les procédures d'indemnisation ont été entamées afin de permettre aux populations de reprendre une vie normale, malgré les dégâts humains et matériels causés par ces incendies qui ont fait 34 morts. Pour rappel, c'est sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que les autorités locales ont entamé le constat des dégâts et le recensement des sinistrés, en vue de procéder à leur indemnisation, ce qui a été réitéré par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, lors de ses visites aux zones sinistrées, où il a réaffirmé l'engagement de l'État à indemniser les sinistrés, en rassurant que les commissions locales chargées du recensement ont déjà entamé leur travail. Le ministre, qui s'est délégué à Bouira, Béjaïa et Jijel, a souligné que la maîtrise de la situation a été rendue possible, grâce à l'efficacité des interventions aériennes à travers les avions anti-incendie, et après l'amélioration notable des conditions météorologiques, avec la baisse de la vitesse du vent et des températures. M. Merad a insisté, par la même occasion, sur la nécessité de maintenir le niveau d'alerte jusqu'à ce que tous les incendies soient éteints, rendant hommage aux agents et de la Protection civile et à tous les services de sécurité, notamment aux membres de l'ANP, pour leur mobilisation dans la lutte contre ces feux. Le ministre a également salué l'élan de solidarité des citoyens en faveur des



Merad a salué l'élan de solidarité des citoyens en faveur des population victimes des incendies.

population victimes des incendies. Ainsi, des associations, ainsi que des citoyens anonymes se sont mobilisés pour apporter aide et assis-

tance aux sinistrés, à travers la collecte de dons de différentes natures et en organisant des caravanes de solidarité pour acheminer des den-

rées alimentaires, de l'eau minérale, des matelas, des couvertures, des effets vestimentaires et des équipements médicaux et produits pharmaceutiques.

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a envoyé quatre caravanes d'aides à Bouira, Jijel, Skikda et Béjaïa, en plus de la mobilisation de plus de 500 volontaires, pour contribuer aux opérations d'évacuation et de secours. Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, pour sa part, la prise en charge psychologique et sociale des victimes, alors que le ministère de la Jeunesse et des Sports a réquisitionné les Maisons et auberges de jeunes, pour accueillir les familles sinistrées. De son côté, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a appelé l'ensemble des entreprises pharmaceutiques spécialisées dans la fabrication des produits et du matériel médical utilisés dans le protocole thérapeutique contre les brûlés à augmenter les quantités produites et à orienter des quotas vers les régions sinistrées.

SAÏHI À L'HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS À ZÉRALDA

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, s'est rendu, hier, au chevet des victimes des feux de forêt ayant touché plusieurs wilayas du pays, qui se trouvent à l'hôpital des grands brûlés Saïd-Chibane à Zéralda (Alger).

«Tous les hôpitaux ont été mobilisés au niveau des wilayas ayant enregistré des feux de forêt, ainsi que les hôpitaux des wilayas voisines», a-t-il affirmé, ajoutant qu'«une cellule de crise a été créée au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) qui travaille 24 H/24», ce qui a permis d'«éviter un manque de médicaments». Le ministre a indiqué que 134 blessés ont été enregistrés à Béjaïa, 122 à Boumerdès et 78 à Skikda, assurant que «la



majorité ont été pris en charge au niveau de leurs wilayas et quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires». À cette occasion, M. Saïhi a salué la décision du président de la République de créer un hôpital pour les grands brûlés, rappelant que cette structure sanitaire accueille actuellement les cas graves transférés auparavant à l'étranger. Lors de sa tournée dans les salles de soins où il s'est entretenu avec le staff médical, le ministre s'est dit «ras-suré» quant à la «qualité» de la prise en charge des blessés, soulignant que les services de l'hôpital des grands brûlés «sont ouverts et prennent en charge les cas compliqués des dif-férentes wilayas, vu les grands moyens dont ils disposent».

BÉJAÏA
LES DONS AFFLUENT

De notre bureau : MUSTAPHA LAOUER

La situation demeure précaire au niveau des villages d'Ath Oussalah, Souk Djemaâ, Oued Dass et Tighremt, relevant de la commune de Toudja, très affectée par les derniers incendies qui ont causé d'énormes dégâts. Le village Ath Oussalah, situé dans une zone d'ombre, est le plus touché, avec ses 9 personnes décédées, enfants, femmes et hommes, brûlées vives. Un village endeuillé par les pertes cruelles de leurs parents et voisins. La route longue et sinueuse qui mène vers ce village et bordée par les immenses forêts calcinées offre un décor catastrophique, avec toutes les cendres qui se répandent de part et d'autre avec une odeur de brûlé dégagée par l'air chaud de la canicule. Les dizaines de sinistrés ayant perdu leurs maisons, leurs troupeaux d'ovins, bovins et caprins, leurs ruches d'abeilles et leurs champs agricoles ne savent plus à quel saint se vouer. Ils attendent les aides de solidarité de partout. Un village sans électricité depuis 4 jours. Plusieurs associations sont parvenues à acheminer les premiers dons constitués de literies, produits alimentaires, effets vestimentaires, eaux minérales, bougies pour éclairer, du lait et des couches pour bébés. Des habitants ont réservé des garages pour entreposer ces dons. Au niveau de la salle bleue de Béjaïa, les dons de solidarité provenant des wilayas affluent et les services de la wilaya s'occupent à répartir les lots et à les acheminer vers les lieux des sinistres. Aux villages Oued Dass et Tighremt bordant les plages de la côte ouest, les dégâts sont importants, des villas, des voitures, des commerces sont totalement détruits par les flammes. Les carcasses de véhicules jonchent les ruelles. Des ovins et bovins totalement calcinés sont encore dans les écuries. Une situation horrible qui a secoué la commune de Toudja. Le massif forestier a disparu et il faudrait attendre plusieurs années pour revoir les forêts brûlées redevenir verdoyantes.

M. L.

KRIKOU PAR VISIO-CONFÉRENCE
AVEC SES DIRECTEURS
DE WILAYA

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, a convoqué, hier, une réunion de coordination par visio-conférence, avec les directeurs locaux de l'action sociale et de la solidarité (DASS) dans les wilayas touchées par les incendies, en vue d'encadrer et d'évaluer l'opération de solidarité, tout en s'assurant que les aides soient acheminées aux personnes qui en ont le plus besoin.

«Les plateformes électroniques et le processus de numérisation initiés auparavant par le secteur avaient facilité la coordination entre l'administration centrales et les autorités locales», a précisé la ministre, rappelant que cette plateforme «a accéléré la prise en charge des citoyens dans les régions touchées par les feux». Dans ce sillage, M^{me} Krikou a mis l'accent sur «la bonne coordination entre les DASS et les acteurs de la société civile, afin d'assurer l'encadrement de l'opération de solidarité en faveur des familles nécessiteuses». Elle a appelé, également, au lancement des campagnes de sensibilisation au niveau des régions rurales.

SÉTIF
LA MAIN SUR LE CŒUR

Une caravane de solidarité au profit des familles affectées par les incendies enregistrés ces derniers jours dans la wilaya de Béjaïa s'est ébranlée, hier depuis la wilaya de Sétif. La caravane se compose de quatre véhicules lourds chargés d'importantes quantités de denrées alimentaires de première nécessité, d'eau minérale, de couches pour enfants et adultes, et autres produits d'hygiène corporelle. Des bienfaiteurs anonymes et des opérateurs économiques locaux ont contribué de manière active à cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la solidarité et de l'entraide entre les wilayas du pays en cas de catastrophe naturelle.

Une quinzaine de psychologues affiliés à cette direction ont accompagné cette caravane, afin d'apporter un soutien moral et psychologique aux personnes touchées.

BOUIRA

REMPACEMENT DE PLUS DE 18 KM DE LIGNES ÉLECTRIQUES

Plus de 18 km de lignes électriques, endommagées par les incendies enregistrés lundi dans quelques régions ouest de la wilaya de Bouira, ont été remplacées par des câbles neufs, et le courant a été rétabli, a-t-on appris hier auprès des services de la Sonelgaz. Après l'extinction des feux de forêt qui se sont déclarés depuis di-

manche soir près de plusieurs villages relevant des communes de Zbarbar, Maïlla, Lakhdaria et Djebahia, et qui ont endommagé 18,5 km de lignes électriques, le courant électrique a été rétabli dans des milliers de foyers ayant été privés de cette énergie, selon la même source. Par mesure de prévention, les services de la So-

nelgaz ont été dans l'obligation de suspendre l'alimentation en électricité et en gaz dans les régions touchées par les incendies pour assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, avant de procéder au remplacement des câbles et de rétablir l'électricité, a-t-on précisé. Il s'agit de plus de 15.000 foyers dans sept

communes, dont 3.000 foyers à Maïlla et Zbarbar, où le réseau électrique a été endommagé. Le courant électrique a été rétabli, grâce aux «efforts considérables» déployés par les agents mobilisés et renforcés par les entreprises sous-traitantes, malgré les fortes chaleurs et la difficulté du terrain, selon la même source.

FORUM DE LA MÉMOIRE D'EL MOUDJAHID

66^e ANNIVERSAIRE DU MARTYRE D'ABBÈS LAGHROUR

MILITANT ET CHEF MILITAIRE HORS PAIR

Les participants ont tous été unanimes, hier, pour mettre en valeur les qualités morales, le sens du patriotisme et le dévouement du chahid Abbès Ben Mohamed Laghrou (23 juin 1926/1957), chef de guerre émérite, militant de la cause nationale dès son jeune âge, un homme au parcours révolutionnaire hors pair.

Militant du mouvement national et du PPA-MTL, c'était l'un des principaux adjoints de Mostefa Ben Boulaïd durant la révolution. Abdelghani Belkrouss, historien et journaliste a fait une brève rétrospective sur la vie et le rôle stratégique assumé par le chahid au cours des nombreuses batailles menées durant les premières années de la lutte de libération nationale.

Abbès Laghrou est né au douar de N'sigha au sud de Khenchela. Issu d'une famille pauvre, il a fréquenté l'école coranique et l'école française où il obtient son certificat d'études primaires. Un diplôme fort respectable à l'époque de la colonisation.

Son père s'était particulièrement efforcé d'inculquer à sa progéniture une bonne éducation.

Abbas Laghrou fut renvoyé de l'école à cause d'instituteurs racistes et de colons haineux qui ne lui pardonnaient pas son sens de la dignité. Il entre dans la vie active comme agent d'administration. Les autorités locales découvrent ses activités au sein du PPA, ce qui lui vaut d'être licencié. Cette injustice, loin de le décourager, va renforcer ses convictions patriotiques.

Pour dissimuler son activité politique, Laghrou ouvre une boutique de fruits et légumes au marché public de la ville de Khenchela. Cette échoppe devient très vite un lieu de rencontre pour les militants qui y tiennent leurs réunions secrètes. Certaines sources rappellent qu'il a fait partie de l'Organisation spéciale et qu'il a reçu en son domicile, Adjel Adjoul, Chihani Bachir, Mostefa Benboulaïd...

Faisant montre de prédispositions indéniables, il gravit les échelons en devenant responsable de Kasma du parti du MTL à Khenchela.

Avec un groupe de militants, il a contribué aux préparatifs de la Révolution de novembre 1954.

Lors de la scission entre Messalistes et Centralistes, les Aurès sont restés neutres d'une manière générale. Abbas Laghrou a planifié et conduit les combattants du groupe



Photos : B-B

de Khenchela durant la nuit du 1^{er} novembre, qui ont attaqué la caserne, la demeure du gouverneur, le poste de gendarmerie à Khenchela. Ce fut un succès dans la mesure où un officier de l'armée française a été abattu.

Un as de la guerre subversive

Selon de nombreux aveux dont ceux d'officiers de l'armée française, (Bigéard, Château-Jobert, Vanuxem, Laghrou possédait un art de la guerre subversive. Il s'était illustré avec brio dans la

guerre de guérilla, organisant d'incessantes batailles (presque tous les trois jours) dont celles de Djellal, Djebel Ousfour, Tafassour, où il s'affirme comme un génie de la guérilla. Durant la glorieuse bataille de Djorf par exemple, les faoudjs des moudjahidine ont

percé les lignes ennemies, fortes de soldats puissamment armés.

Un rassembleur

Comme dans toutes les révolutions, il y eut des divergences de vues, ce qui a engendré une division des rangs dans la Wilaya I.

Le chahid a tenté de ressouder les rangs. L'orateur a évoqué une initiative de Benbella consistant à provoquer une réconciliation entre les chefs de l'Est et de l'Ouest des Aurès ainsi que les Nememchas.

En conclusion, Abdelghani Belkrouss a souligné le fait que les batailles qui ont été livrées durant la lutte de libération méritent davantage d'études, de conférences spécialisées pour relever le degré d'efficacité et d'aptitude au combat des moudjahidine. Il n'a pas manqué de dire qu'en matière d'engagement sans réserve, le cas de Laghrou est exemplaire. Il a demandé à son père de lui donner sa part d'héritage afin qu'il puisse participer au financement de la révolution. C'est un acte rarissime.

Pour rappel, Abbès Laghrou repose aujourd'hui au cimetière d'El Alia aux côtés des grands symboles de la Révolution.

M. B.

Ils ont dit :

YOUCEF MILI, REPRÉSENTANT DE LA FUTURE FONDATION ABBÈS LAGHROUR :

«UN GRAND STRATÈGE»



Youcef Mili a d'abord fait part de la future fondation Abbès Laghrou qui sera fondée bientôt. L'annonce sera faite à l'occasion d'une célébration. Par ailleurs, il a cité un livre de Dominique Farale, qui est un historien et ancien officier de l'armée française au grade de lieutenant-colonel.

Le document s'intitule : «Laghrou Abbas : 1926-1957 : colonel de la wilaya des Aurès-Némentcha». Il a affirmé que l'association des anciens combattants de France a interdit sa publication. Aux yeux de ses compagnons, et surtout de ses adversaires de l'armée coloniale, ce combattant est un grand stratège de la guérilla, ce qui fait de lui un ennemi de la France. Abbès Laghrou s'était révélé comme un chef de guerre intransigeant. «Cette zone est mienne et c'est moi qui décide quand attaquer et quand frapper», disait-il. Il a abordé le rôle de planificateur du martyr Abbès Laghrou et son succès dans

l'accomplissement des objectifs qu'il a tracés lors de la réunion ayant précédé le déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre.

AÏSSA KASMI, MILITANT :

«UN HÉROS INCONTESTABLE»



«Abbès Laghrou est le modèle d'un vrai moudjahid, qui a été élevé dans un climat patriotique au sein du Mouvement national à Khenchela. À 20 ans, il a intégré le mouvement national et en 1945 il était déjà prêt à aller au feu. C'était l'un des organisateurs de la manifestation du 8 mai 1945 à Khenchela, où le drapeau algérien fut hissé pour la première fois. Laghrou a pris part à de nombreuses batailles.

Aïssa Kasmi a affirmé que l'histoire de ce martyr mérite d'être connue par les jeunes d'aujourd'hui. C'est le devoir des historiens et des témoins de la révolution de recueillir et d'enrichir tous les témoignages. A propos de la future fondation Abbès Laghrou, il a encouragé les initiateurs. Beaucoup de travail pourrait être fait pour mettre en lumière ce héros qui a marqué l'histoire.

Radja B.

Publicité

RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024 BELAABED ANNONCE LA NUMÉRISATION DE TOUS LES DOCUMENTS

L'année scolaire 2023/2024 sera marquée par l'introduction de plusieurs nouveautés. C'est du moins ce qu'a annoncé, hier à Alger, le ministre de l'Éducation nationale.

Abdelhakim Belaabed, qui s'exprimait à l'ouverture de la conférence nationale portant sur l'examen d'évaluation des acquis du cycle d'enseignement primaire et l'évaluation de la mise en œuvre des procédures pratiques liées à la préparation de la prochaine rentrée scolaire, a annoncé une série de réformes qui seront introduites au titre de l'année scolaire 2023/2024.

M. Belaabed a indiqué que cette année sera marquée par la numérisation de toutes les décisions scolaires à partir de la prochaine rentrée, précisant que les documents scolaires ne pourront être retirés qu'à travers la plateforme numérique.

Le ministre a fait part de la poursuite du processus de numérisation dans des domaines multiples et vitaux en exploitant le système d'information du ministère de l'Éducation nationale. «La numérisation va permettre le respect de toutes les décisions administratives prises pour une meilleure transparence, une justice et de l'équité», a-t-il précisé. Outre les procédures d'inscription, de réinscription, de réorientation et le recours, le ministre a également annoncé la numérisation totale du recrutement par contractualisation.

«Le recrutement par contractualisation se fera désormais via la plateforme numérisation qui va permettre une sélection automatique des candidats selon des critères et une échelle bien déterminés», a expliqué M. Belaabed qui a mis l'accent sur l'introduction de la numérisation dans le mouvement de transfert dans le corps des enseignants. «Le nombre de choix qui est passé de 5 à 10 a permis de satisfaire l'un des choix de 93% d'enseignements, dont 50



% ont obtenu leur premier choix, alors que ce taux ne dépassait pas les 35% auparavant», a noté le ministre, précisant que ce résultat a été obtenu grâce à l'utilisation de la numérisation.

Le premier responsable du secteur a fait part, également, de la gestion automatique des logements de fonction, précisant que son département est sur le point d'achever l'encadrement de l'ensemble des logements pour passer à une mesure stratégique, qui consiste à annuler toutes les décisions d'affectation actuelles et leur remplacement par de nouvelles décisions émanant du système d'information du ministère.

«Des améliorations seront introduites à l'examen des acquis du cycle de l'enseignement primaire»

Le ministre a souligné les objectifs à travers l'organisation de cette conférence consacrée dans une première partie à l'examen d'évaluation des acquis du cycle d'enseignement primaire, visant à introduire des améliorations et des ajustements sur la base des recommandations de l'ensemble de la communauté

éducative. Il s'agit pour M. Belaabed d'apporter des améliorations et des ajustements à cet examen en fonction des propositions soumises par la famille éducative, précisant que ce processus s'inscrit dans un plan de travail précis qui inclut la participation de tous les acteurs et des rapports d'évaluation de la situation sur le terrain, en commençant par les conférences d'évaluation au niveau des circonscriptions d'inspection qui ont eu lieu le 17 juin de l'année en cours et des wilayas organisées le 20 juin dernier et les conférences régionales. A cette occasion, il n'a pas manqué de saluer les efforts déployés par tous les participants et acteurs afin de réussir cette nouvelle orientation du système d'évaluation scolaire et leur détermination à apporter les améliorations nécessaires à cet examen, qui a pris une nouvelle forme dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République concernant la révision du système d'évaluation scolaire. Il a également salué le bon encadrement qui a caractérisé l'examen des acquis qui vise, selon lui, à évaluer les acquis des élèves et à déterminer leur niveau d'acquisition des

compétences, ainsi qu'à diagnostiquer et détecter les lacunes de chaque élève afin de les traiter et dévier leurs répercussions dans le cursus scolaire. S'agissant du deuxième volet de la conférence nationale qui sera consacrée à l'évaluation des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, le ministre a indiqué que plusieurs dossiers seront abordés au cours de 3 jours notamment en ce qui concerne l'encadrement administratif et pédagogique, la situation financière, les équipements et structures de base et les opérations de soutien scolaire. «L'objectif est d'examiner tous les dossiers en détail, wilaya par wilaya, afin de déterminer l'état de préparation de l'ensemble des directions de l'éducation en prévision de la prochaine rentrée scolaire», a souligné M. Belaabed. Il a, dans le sillage, fait part du renforcement de l'enseignement de la langue anglaise en quatrième année primaire, ce qui nécessite, a-t-il dit, une organisation sur le plan administratif et sur le plan de l'encadrement. Il a évoqué, entre autres, l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le cycle primaire par des enseignants qualifiés en remplacement des enseignants de langue arabe par décision du président de la République et ce pour la première fois dans l'histoire de l'école algérienne. Le ministre a, également, annoncé la généralisation de l'utilisation des tablettes et l'équipement de 1.200 nouvelles écoles primaires en prévision de la nouvelle rentrée scolaire 2023/2024 qui sera marquée par la première session de l'examen du baccalauréat dans la filière des arts.

Kamelia Hadjib

AUGMENTER LES RÉSERVES DES CÉRÉALES SOUTIEN DES FELLAHS



La céréaliculture demeure une filière stratégique de l'agriculture algérienne qui retient le plus l'attention des pouvoirs publics tant les contraintes sont nombreuses à son développement. Parmi les mesures encouragées, on peut citer l'augmentation des capacités de stockage des céréales qui vont contribuer à la réduction de la part des importations et surtout au renforcement de la sécurité alimentaire du pays. Le nombre insuffisant de silos, ainsi que les conditions de stockage, sont à améliorer pour préserver la qualité des céréales.

Dans le contexte de la campagne de moisson-battage, le ministre de l'Agriculture a annoncé, dans une déclaration à la presse, la réalisation de 350 nouveaux centres de stockage à l'échelle nationale, avec une capacité de 500.000 à 700.000 quintaux de céréales. Il s'agit de la mise en œuvre d'un programme qui vise à augmenter les réserves nationales stratégiques, tel qu'initié par le président de la République. L'objectif est d'atteindre des réserves de 90 millions de quintaux au niveau national en 2025. Interrogé sur le sujet, Laala Boukhalfa, expert en agriculture, a indiqué que l'Algérie est un pays importateur de céréales qui occupe mondialement la quatrième place avec un volume d'importation avoisinant les 80 millions de quintaux, la production locale oscille entre 25 à 40 millions de quintaux, et ce, suivant les conditions climatiques. Cette disponibilité totale de céréales nécessite des moyens de stockage afin de la préserver des éventuelles avaries. Les capacités de stockage existant actuellement n'excèdent pas les 45 millions de quintaux. C'est pour cette raison que le gouvernement a pris une série de mesures afin de stimuler les agriculteurs à produire plus, en leur garantissant les moyens de stockage. Cependant, eu égard aux conditions naturelles défavorables, particulièrement la sécheresse qui frappe certaines régions du pays, des pertes en terme de production céréalière ont été enregistrées et ce, comparativement aux années précédentes. Des opérations d'indemnisation en faveur des producteurs sont susceptibles d'être accordées selon le degré des pertes, toujours pour encourager les fellahs à produire plus et à les accompagner dans les situations difficiles. Dans ce cadre, un programme spécial a été arrêté par le gouvernement pour la réalisation d'une capacité supplémentaire de stockage et renforcer les capacités existantes qui s'avèrent insuffisantes par rapport aux disponibilités entre la production locale et les importations. Interrogé sur la hausse des capacités de stockage, l'expert a souligné que le ministre de l'Agriculture a fait savoir que le gouvernement a décidé d'augmenter la capacité de stockage à 90 millions de quintaux à l'horizon 2025, par la réalisation de silos de stockage de proximité à côté des périmètres agricoles de production céréalière par excellence. Il s'agit de faciliter la tâche aux agriculteurs et d'éviter les longs trajets et déplacements, par la même occasion de réaliser des silos de grandes capacités au niveau des 44 wilayas du pays.

Samia Boulahlil

COMMERCE ZITOUNI : «L'IMPÉRATIF DE RELEVER LE NIVEAU DE CONTRÔLE»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a insisté, hier à Alger, sur l'impératif de relever le niveau des opérations de contrôle selon une nouvelle vision, en vue d'empêcher toute activité illicite ou pratique de monopole par des sociétés ou des commerçants, a indiqué un communiqué du ministère.

La déclaration de M. Zitouni est intervenue lors de la cérémonie d'installation du nouveau directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude au niveau du ministère, M. Mohamed Mezghache, a précisé la même source.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a passé en revue «les principaux plans et mesures qui seront mis en œuvre sous l'égide du nouveau DG du



contrôle économique et de la répression de la fraude, notamment en matière de traitement des pratiques commerciales et leur moralisation dans le cadre des efforts continus visant à renforcer la transparence et la probité dans le secteur commercial». A cet égard, M. Zitouni a mis en avant «l'impor-

tance du rôle du contrôle économique dans la protection des droits des consommateurs et du pouvoir d'achat, ainsi que dans la préservation de la santé des citoyens et de la qualité des produits», affirmant «la nécessité de renforcer la lutte contre la fraude et de garantir la salubrité et la qualité des produits importés et locaux».

Le ministre du Commerce a mis l'accent, dans ce sens, sur «l'impératif de relever le niveau de contrôle selon une nouvelle vision, pour empêcher toute activité illicite ou la pratique du monopole par des sociétés et des commerçants, et l'application, sans abus, des lois pour renforcer la confiance entre les citoyens et les sociétés, et réaliser la stabilité économique dans le pays», conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LES RISQUES DE NOYADE

DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
DANS DIFFÉRENTES WILAYAS

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé des campagnes de sensibilisation aux risques de noyade dans différentes wilayas du pays, considérant l'augmentation du nombre des victimes ayant atteint 140 morts noyés depuis le début de la saison estivale, a indiqué, hier, le chargé de la communication à la direction, Karim Benfahsi.

M Benfahsi a fait savoir que ces campagnes, organisées à l'occasion de la Journée mondiale de prévention contre les noyades, célébrée le 25 juillet de chaque année, avaient englobé toutes les wilayas du pays, avec une insistance pour les régions intérieures sur la nécessité d'éviter la baignade dans les barrages et autres plans d'eau.

Concernant les wilayas côtières, les organisateurs des campagnes de sensibilisation ont appelé à «l'impératif de fréquenter les plages autorisées à la baignade, étant donné qu'elles disposent d'une couverture sécuritaire permettant une intervention rapide en cas d'urgence». Par ailleurs, le même respon-

sable a révélé que «plus de 140 personnes, âgées entre 9 et 35 ans, sont mortes par noyade depuis le début de l'été, en sus des cas de blessures graves causées par la baignade dangereuse».

Les services de la Protection civile ont mobilisé «367 plongeurs, 951 fonctionnaires de différents grades et 8.890 agents saisonniers ayant les compétences et l'expérience nécessaires pour assurer la sécurité des plages», a-t-il dit, appelant les estivants, en particulier les jeunes, à éviter les plages interdites et non surveillées ainsi que les baignades dangereuses, qui peuvent causer des décès ou des handicaps, a-t-il poursuivi.



SURVEILLANCE DES ÉTANGS

De notre bureau à Annaba :
BOUDJEMAÀ GUETMI

A Annaba et El Tarf, à l'instar du reste des autres régions du pays. Ces campagnes qui ont été lancées depuis juin dernier, revêtent une importance particulière, d'autant plus que cet été se caractérise par une forte canicule par rapport à celui de l'année précédente. Outre la surveillance des étangs et plans d'eau superficielle qui sont très fréquentés par les adolescents en période de

forte chaleur, les plages autorisées à la baignade font aussi l'objet d'une vigilance accrue afin d'éviter autant que faire se peut des noyades. En tant que membre de la cellule de veille créée tout récemment à la faveur de la saison estivale, le directeur de wilaya du tourisme, Kamel Tighezza a révélé que des sorties dans les communes rurales ont été effectuées dans le cadre de la sensibilisation contre les noyades dans les eaux superficielles en période de canicule. Nous avons pu recenser pas moins de 32 points noirs présentant des dangers en cas

de baignade sans compter les plans d'eau implantés en milieu forestier pour les besoins d'extinction des incendies", a-t-il fait savoir précisant que ces points sont implantés dans les communes de Treat, Ain Berda, Cheurfa, El Eulma, Oued El Aneb et Berrahal. El Tarf, wilaya qui compte des zones humides et des plans d'eau superficielle repartis à travers plusieurs de ses communes, n'a pas été en reste par rapport aux instructions du ministère de l'intérieur et des collectivités locales relatives aux risques et dangers de noyade.

Malgré ces campagnes de sensibilisation, l'on enregistre cinq décès depuis le début de la saison estivale, indiquent les statistiques de la protection civile de la wilaya d'El Tarf. Un décès a été constaté dans une plage non autorisée à la baignade et les autres dans les plans d'eau à Chebaita Mokhtar, Chihani et Berrihane. Seul un noyé originaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi est âgé de 42 ans, les autres entre 14 et 16 ans, précise la protection civile.

B. G.

ORAN

TROIS DÉCÈS ET 60 ÉVACUATIONS

De notre bureau : **AMEL SAHER**

Pour éviter au maximum que les plaisirs de la baignade estivale ne se transforment en drame, les services de la Direction de Protection civile ont déployé d'énormes moyens humains et matériels et intensifié les actions de sensibilisation autour des risques liés à la saison estivale, notamment la baignade dans les plages non autorisées. Dans ce sens, le Dr Behlouli, responsable à la DGPC de la wilaya d'Oran, tient à préciser que la saison estivale qui s'étale du 1^{er} juin au 30 septembre, est toujours précédée par de nombreuses opérations sensibilisation en direction des différentes franges de la population et ce sur plusieurs semaines.

«Au niveau de la Direction de la Protection civile, nous avons mis en place une stratégie de prise en charge des estivants qui couvrent les 32 plages autorisées à la bai-

gnade. Celles-ci sont toutes dotées de postes de secours qui regroupent des chefs de postes, des surveillants de baignades et des moyens nautiques, dont six vedettes pneumatiques zodiacs, avec des plongeurs pour superviser les côtes sur une longueur de près de 18 km», a indiqué hier le Dr Behlouli au journal *El Moudjahid*. A ce propos, il a fait savoir que la direction de la PP a mobilisé cette année une quarantaine de plongeurs professionnels en plus de près de 700 saisonniers recrutés par la direction.

Outre le dispositif humain déployé au niveau des plages autorisées à la baignade, la Protection civile a dégagé cette saison cinq à six ambulances et trois médecins pour les évacuations des victimes de noyade nécessitant une prise en charge hospitalière.

Depuis le début de la saison estivale, la DGPC a recensé 60 évacuations vers les dif-

férents établissements de santé de la région. L'on dénombre par ailleurs trois décès dont deux survenus dans des plages interdites à la baignade. Selon notre interlocuteur, une majorité des cas de noyade sont les conséquences de comportement et de conduite dont les profils sont souvent des jeunes.

Le responsable insiste sur le fait que toutes les plages ouvertes à la baignade sont sécurisées sur tous les plans, y compris la qualité de l'eau qui est soumise à des analyses. Il explique, toutefois, que la mission des services de la Protection civile consiste à secourir et sauver des personnes en situation de danger et aussi faciliter l'accès des estivants aux plages. Il convient de rappeler que le dispositif de sécurité et de surveillance au niveau des plages a été fortement renforcé cette année. Le nombre des surveillants saisonniers qui a été mobilisé à travers

l'ensemble des plages durant le mois de juin est de l'ordre de 460 en juillet et 750 éléments en août. Pour le mois de septembre, le dispositif sera revu à la baisse, à savoir 260 éléments. Les plages sont, par ailleurs encadrées par une trentaine de chefs de poste, assistés par deux adjoints chacun.

Chaque saison estivale, la Direction de la Protection civile renforce son dispositif de surveillance grâce avec des saisonniers. Avant chaque recrutement, elle procède à une sélection des candidats au niveau de l'unité de la protection marine. Ceux qui seront sélectionnés bénéficieront alors d'une formation de 15 jours au niveau de la même unité assurée par des médecins et des professionnels. Cela concerne essentiellement les premiers soins et les actions d'urgence face à des situations de danger.

A. S.

TIZI OUZOU

ÉVITER LES PLAGES NON SURVEILLÉES

De notre bureau :
BELKACEM ADRAR

La Grande bleue est un lieu d'évasion et de détente pour beaucoup de familles algériennes en période estivale. Elle est même fortement prisée durant cette même période de farniente durant laquelle le littoral est littéralement pris d'assaut par les familles à la recherche de fraîcheur. Si la majorité des estivants choisissent les plages autorisées à la baignade, il n'en demeure pas moins que certains s'aventurent dans des plages non autorisées. A Tizi-Ouzou, c'est au niveau de ces plages que l'écrasante majorité des noyades se produit chaque saison estivale. Au nombre de huit, ces dernières ne sont pas couvertes par les maîtres-nageurs de la Protection civile d'ou-

le risque élevé de noyade. C'est d'ailleurs au niveau de l'une de ces plages non surveillées qu'a été enregistrée à la mi-juillet courant la première noyade mortelle, un jeune de 26 ans répondant aux initiales H. B. du village d'Ath Mendes dans la commune de Boghni. Son corps a été retrouvé coincé dans une zone rocheuse au lieu-dit Rocher Blanc à 150 m à l'ouest de la plage de Tassalat (commune de Tizirt). Il avait été signalé disparu cette même nuit. Les recherches entreprises par les plongeurs de l'unité marine de la Protection civile de Tizirt, dès la matinée de sa disparition, ont fini par retrouver le corps 40 heures environ après sa noyade. La zone où s'était noyé ce jeune homme est une plage non-surveillée. Par le passé, plusieurs victimes ont perdu la vie dans ces

plages non autorisées à la baignade qui restent fortement fréquentées malgré les incessants rappels à l'ordre par les services concernés et les multiples campagnes de sensibilisation sur la dangerosité de la baignade dans ces plages non auto-

risées. Ces dernières, à l'instar des huit autres plages surveillées, accueillent en cette période de chaleurs caniculaires des dizaines de milliers d'estivants venus des quatre coins du pays. Un record de fréquentation des plages surveil-

lées a été enregistré le week-end dernier à Tizi-Ouzou avec près de 230.000 estivants, selon les services de la direction locale du tourisme.

B. A.

CHLEF

IMPRUDENCE ET CONSÉQUENCES

Un quadragénaire s'est noyé, hier, au niveau d'une plage non surveillée dans la région d'Oued Zebboudj, commune de Sidi Abderrahmane, au nord-ouest de Chlef, a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya.

Selon la même source, les éléments de la Protection civile ont tenté de réanimer la victime origi-

naire de la commune de Harchoun, mais en vain. Son corps a été transféré à la morgue de l'établissement hospitalier de la commune de Ténès. Lors d'un deuxième accident survenu dans la région d'Oued Zebboudj, au niveau d'une plage surveillée, les agents chargés de la surveillance des plages ont pu sauver cinq personnes (dont deux enfants), qui

ont été ensuite transportées vers les services hospitaliers de la commune de Ténès.

Le bilan des accidents de noyade s'élève, depuis le début de la saison estivale jusqu'à ce jour, à cinq morts (un cas dans une plage surveillée et quatre autres dans des plages où la baignade était interdite), selon la Direction de la Protection civile de la wilaya

ORAN

LEVÉE DES RESTRICTIONS SUR DE NOMBREUX PROJETS

Lors d'une réunion, sous la présidence du wali d'Oran, la commission de wilaya de suivi des projets d'investissements a examiné de nombreux dossiers qui étaient en suspens.

De notre bureau :
A. SAHER

Il s'agit de projets dans les secteurs de l'industrie, du tourisme, de la promotion immobilière et de l'agriculture. Selon les services de la wilaya, la majorité des entreprises, dont les projets étaient bloqués, souffraient de difficultés et obstacles liés principalement au permis de construire, au certificat de conformité et aux autorisations d'exploitation. Il faut savoir que la mission de cette commission, installée en octobre 2021, est de lever les contraintes sur les projets d'investissement et régulariser leurs situations afin de permettre leur entrée en exploitation. L'autre objectif est d'accompagner les investisseurs et transmettre leurs préoccupations aux instances compétentes afin de trouver des réponses dans les plus brefs délais. A Oran, plus de 300 entreprises industrielles sont entrées en exploitation en une année, a révélé le wali d'Oran, Saïd Saïyoud, lors d'une rencontre avec la société civile en avril dernier. L'entrée en service de



ces unités a permis la création de milliers de postes d'emplois, dont 50.000 au cours de l'année 2022.

En effet cette réunion a eu lieu dans le cadre du travail de la commission de wilaya chargée de lever les contraintes sur l'investissement de pas moins de 245 projets d'in-

vestissement qui ont été bloqués l'année passée dans divers secteurs de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture et de la promotion immobilière.

Le parc industriel et le marché de l'emploi seront davantage renforcés avec la réception prochaine

de l'usine de Fiat à Oued Tlélat et la station de dessalement d'eau de Cap Blanc, a ajouté le responsable de l'exécutif de wilaya.

L'opération de recensement des projets d'investissement qui rencontrent des obstacles se poursuit et seront traités au niveau de cette même commission.

Les difficultés liées à la gestion du foncier industriel et aux terrains à haute valeur foncière, à l'aménagement des zones d'activité, à l'assouplissement des procédures et au raccourcissement dans les délais de traitement des dossiers de lancement des nouveaux projets, figurent en tête des missions de la commission de suivi des projets et de levée des contraintes. Grâce aux efforts d'assainissement du foncier industriel entrepris récemment et aux efforts financiers injectés récemment par l'Etat au profit des zones industrielles et d'activités, le secteur connaît une dynamique dont la cadence est appelée à s'accroître dans les quelques années à venir avec la réception et l'entrée en exploitation des projets lancés.

A. S.

MARCHANDISES IMPROPRES À LA CONSOMMATION PLUS DE 13 TONNES DE SAISIES



De notre correspondant :
ZOUHEYR DOUAKHA

Plus de 13 tonnes de marchandises impropres à la consommation, et non-conformes ont été saisies à Guelma durant le premier semestre de cette année, a précisé l'inspectrice principale à la direction du commerce, Lamia Amiar, dans une déclaration à la presse.

« Ce bilan est le fruit de plus de 26.000 interventions effectuées sur le terrain, par le biais de 40 équipes d'intervention et de contrôle. Ce travail accompli a permis de constater 1.719 infractions, et d'établir 1.584 procès-verbaux (PV). La valeur de ces marchandises est estimée à 3.850.719,68 DA et à 892.054.399,70 DA pour non-facturation », a-t-elle dit.

Notant qu'avec la vague de chaleur que connaît la wilaya, une caravane sillonne toutes les communes de Guelma, ciblant la sensibilisation des commerçants en premier lieu et les citoyens en second lieu, afin d'éviter et diminuer les dangers des intoxications alimentaires, notamment celles causées par des produits périssables tels que les poissons et les viandes, tout en sécurisant le marché local et protégeant la santé des consommateurs.

Z. D.

CONSTANTINE

UN BÂTIMENT COMMERCIAL TRANSFORMÉ EN HÔPITAL

De notre bureau :
I. BOULEKSIBAT

Le secrétaire général de la wilaya de Constantine, Maâmeri Mahrez, s'est rendu avant-hier au projet inachevé des 262 locaux commerciaux, situé à l'unité de voisinage 17 (U.V. 17) d'Ali Mendjeli, afin d'établir un état des lieux actualisé de la bâtisse, destinée, selon une proposition émise par le wali, Abdelkhalek Sayouda, à être transformée en hôpital d'une capacité de 200 lits, et ce afin de renforcer l'offre de soins en proportion avec le nombre d'habitants sans cesse croissant de la circonscription administrative.

Selon l'exposé présenté par le bureau chargé de l'étude du projet, la structure en béton est en bon état et ne présente aucun signe de détérioration. Les réseaux d'alimentation en eau potable et en énergies électrique et gazière se trouvent également à proximité, ce qui fait qu'il n'existe aucun obstacle technique au lancement du chantier de transformation dans un délai proche. Il convient de préciser que la nouvelle structure sanitaire sera dotée de plusieurs services, entre autres ceux des urgences, de médecine générale, de gynécologie, de pédiatrie et de dialyse. L'annonce de ce projet a été faite lors de la précédente session ordinaire de l'APW de Constantine.

Dans ce même contexte, le chef de l'exécutif avait évoqué d'autres projets entrant également dans le cadre de la promotion du secteur de la Santé, à commencer par le centre hospitalo-universitaire (CHU) de 500 lits et l'établissement de santé de proximité, qui seront réalisés au niveau de la nouvelle ville, ainsi que la polyclinique que devra accueillir le site des 6.000 logements AADL de Retba (Didouche Mourad), et qui viendront s'ajouter aux infrastructures inaugurées récemment, entre autres le complexe Mère-Enfant du quartier Sidi Mabrouk et la nouvelle polyclinique de l'U.V. 18 (Ali Mendjeli).

I. B.

SÉTIF

INAUGURATION D'INFRASTRUCTURES DE LA SÛRETÉ

De notre correspondant :
F. ZOGHBI

Toujours plus proche du citoyen pour une prise en charge aussi rapide qu'efficace de ses préoccupations et veiller à la préservation des biens et des personnes, c'est sans doute l'objectif majeur qui a marqué hier, l'inauguration de nouvelles infrastructures sécuritaires et sociales relevant de la direction générale de la Sûreté nationale dans les daïras de Ain Azel et El Eulma.

Organisées à l'occasion du 61^e anniversaire de la création de la police algérienne, ces cérémonies présidées par le wali Mohamed Amine Deramchi en présence du contrôleur de police, Zaber Abdelwahab, chef de la Sûreté de wilaya, des membres de la commission de sécurité et des autorités locales, ont débuté dans la commune de Bir Hadada ou une nouvelle Sûreté urbaine extra-muros a été inaugurée.

Une structure d'autant plus importante

qu'elle répond aux vœux exprimés par les 27.000 habitants de cette commune qui n'ont pas manqué d'exprimer leur sentiment de satisfaction à cette occasion et impacte positivement le volet sécuritaire et celui de la tranquillité des citoyens avec un taux 1 policier pour 300 habitants. En procédant à l'inauguration de ce nouvel équipement dont la réalisation répond aux normes édictées en matière de droits de l'homme, le wali s'entretiendra longuement avec les cadres de cette nouvelle Sûreté et les missions qui leur sont confiées accordant de fait un intérêt particulier à la consolidation de la dynamique de proximité et appelant par la même les nombreuses composantes des 3.400 associations qui compte cette wilaya à dresser des passerelles avec les services de la Sûreté à l'effet de traduire dans les faits les valeurs de démocratie participative. L'inauguration non loin de là, d'un hôtel de police baptisé au nom du martyr du devoir national Anguerih Ramdane, doté

d'une capacité de 35 lits, d'une cafeteria, d'une salle de restauration, d'un espace internet et autres commodités, adhère pleinement dans le sens de l'amélioration des conditions de travail et de repos des fonctionnaires de la Sûreté.

Dans une wilaya qui connaît de réelles avancées en matières d'infrastructures et d'encadrement, l'effort d'envergure consenti par l'Etat se traduit également par l'inscription de 13 nouveaux projets pour une enveloppe de 900 milliards de centimes, a indiqué le chef de l'exécutif de wilaya qui a procédé ensuite à l'inauguration d'un nouvel hôtel de police baptisé au nom du martyr du devoir national Assila Farouk, d'une capacité de 184 lits à El Eulma, chef lieu d'une daïra qui compte 6 sièges de Sûreté urbaine et une Sûreté urbaine extra-muros à Bazer Sakhra au moment où les 3 nouveaux sièges de Sûreté qui sont en cours de réalisation avancée seront livrés l'année prochaine.

F. Z.

MASCARA

De notre correspondant :
A. BENMECHTA

Selon un gérant d'une officine pharmaceutique, 30 à 50% des médicaments achetés puis sont jetés principalement par les titulaires de la carte CHIFA. Rares sont les personnes qui se présentent au niveau des pharmacies pour remettre les médicaments achetés pour les redistribuer aux nécessiteux. Et de poursuivre : «C'est une mission délicate mais qui est étroi-

GASPILLAGE DE MÉDICAMENTS

tement liée à la confiance censée être établie entre le malade et le pharmacien.»

Chaque jour, des produits pharmaceutiques sont gaspillés. A qui incombe la faute ? Telle est la question qui taraude les esprits des citoyens qui assistent impuissants à une scène affligeante qui résulte des produits médicamenteux retrouvés dans les poubelles.

Généralement, quand une personne tombe malade, elle se rend chez un médecin pour auscultation. Après la visite, le médecin lui pres-



crit sur ordonnance des médicaments à acheter. Le plus souvent ces prescriptions s'étalent sur 8 jours. Le patient achète tous les médicaments portés sur l'ordonnance. Il entame le traitement mais cesse de prendre les médicaments dès qu'une amélioration de son état de santé est enregistrée. Certaines boîtes de médicaments ne sont même pas ouvertes. Une fois rétablie, la personne jette carrément les médicaments achetés.

A. B.

LE QUATUOR FÉMININ FARAUALLA À L'INSTITUT ITALIEN

VOIX ENVOÛTANTES

Elles sont quatre artistes sur scène. Quatre femmes qui ont de la voix et une présence incroyable. Ce groupe italien Faraualla a envoûté les présents à l'Institut culturel italien d'Alger. Une occasion d'une belle découverte avec des chanteuses qui vibrent au rythme de la Méditerranée.

Le quatuor vocal est né en 1995. Après avoir étudié toutes les possibilités vocales, les quatre chanteuses ont trouvé un intérêt commun à travailler ensemble l'utilisation instrumentale de la voix. Elles se sont donc entraînées à la polyphonie, mais également à toutes les autres formes d'expression vocale. Un parcours qui les emmène à la découverte de différentes cultures et périodes historiques. C'est sur ces recherches que leur répertoire s'appuie. Leurs chants sont empruntés à la fois aux registres classique et moderne. Un subtil mélange qui donne envie d'en écouter plus. Initié par l'Ambassade d'Italie en Algérie et l'Institut culturel italien d'Alger, ce concert du quatuor féminin italien «Faraualla» a été organisé au niveau de l'Institut culturel italien d'Alger et ce dans la soirée de mardi dernier devant un public très nombreux.

Cette représentation musicale s'inscrit dans le cadre des activités culturelles de l'Institut culturel italien d'Alger en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts. Habillées toutes en blanc, Serena Fortebraccio, Gabriella Schiavone, Mariastella Schiavone et Teresa Vallarella étaient accompagnées du percussionniste Michele Marrulli. Des femmes de caractère qui utilisent leurs voix comme un instrument de musique, et si elles acceptent que des percussions les accompagnent, c'est pour mieux souligner que, selon elles, l'origine de la musique se trouve là, dans cette fusion de sons simples et purs. Dans une déclaration à



Ph: A. Asselah

El Moudjahid en marge de cette soirée de clôture des événements culturels italiens, la directrice de l'Institut culturel italien, Antonia Grande, a mis en exergue les solides relations bilatérales entre les deux pays : «Nous avons d'excellentes relations avec l'Algérie, et c'est pour cette raison que nous œuvrons à donner le meilleur précisément dans le domaine de la culture.» Rappelant que de nombreux événements, tels que des concerts, des spectacles, des projections, des conférences et des représentations théâtrales organisés au cours du dernier semestre en sont le fruit de ces relations, M^{me} Grande estime que «cette année très riche et fructueuse reflète la coopération entre les deux pays». «Cette coopération fructueuse entre

l'Algérie et l'Italie, soutenue par le ministère de la Culture et des Arts, a permis à l'Institut de développer une programmation diversifiée et enrichissante», dira la première responsable de l'Institut culturel italien d'Alger. Cette dernière a, par ailleurs, annoncé qu'une riche programmation a été tracée pour la prochaine rentrée. Elle dévoile que «les activités prévues incluent une exposition au Palais de la culture, un concert et un atelier sur le cinéma... d'autres surprises sont attendues pour le public algérien». «Ces événements permettront d'approfondir le dialogue avec le public algérien dans le domaine artistique et culturel», a-t-elle conclu.

Sihem Oubraham

AHCÈNE MAMMERI EXPOSE À LA GALERIE MOHAMED-RACIM

SI ALGER M'ÉTAIT PEINTE

La Blanche, El-Mahroussa ou encore El-Bahdja sont autant de noms donnés affectueusement à la capitale algérienne depuis des siècles. Perle de la Méditerranée et portière de l'Afrique, Icosium d'autrefois illumine encore et demeure une inépuisable source d'inspiration pour chaque artiste.

C'est le cas du plasticien Ahcene Mammeri qui expose à la galerie Mohamed-Racim (avenue Pasteur, Alger) une trentaine de ses toiles sous l'intitulé «Lumières d'Alger».

La première œuvre qui fait face à chaque visiteur de la galerie est celle de la Grande Poste d'Alger, en grand format, avec un remarquable travail de contraste et de lumière sur ce monument de l'Algérois, bâti en 1910 en style néo-mauresque et qui abrite jusqu'à maintenant les services de poste. Sous forme de paysage, cette œuvre d'exception offre une vue panoramique sur cet édifice sis au centre-ville, fré-



Ph: BB

quenté quotidiennement par des milliers de citoyens. Les imprenables vue sur la mer à partir des hauteurs d'Alger sont le sujet de prédilection de l'artiste, que ce soit du côté d'El Biar, des Tagarins, du plateau des Annassers ou du Sanctuaire des Martyrs laissant voir l'aspect maritime de la capitale tout en donnant idée sur ce qu'on appelait autrefois le fahs d'Alger, notamment pour les étendus de la banlieue Est. La baie de Bab El Oued et la basi-

lique de Notre Dame d'Afrique trouvent place également dans la sélection d'Ahcene Mammeri, ainsi que La Casbah, ancienne médina qui n'a pas encore dévoilé tous ses secrets. Le patrimoine socioculturel de la citadelle algéroise est minutieusement détaillé dans ses œuvres, à l'exemple des tenues vestimentaires ou encore l'architecture intime et ingénieuse qui impose une certaine cohésion sociale et esprit communautaire. Dans la

même optique, l'artiste propose une œuvre sur la séculaire ville de Ghardaïa; il explore la fantasia, tradition équestre célébrée depuis des siècles en Afrique du Nord où une grande richesse distingue sa célébration dans chaque région de l'Algérie. Dans un style figuratif ou semi-figuratif, l'artiste frôle l'impressionnisme pour partager son univers onirique et parfois nostalgique, orné par d'exceptionnels détails relatifs à la lumière et à l'ombre. La femme occupe une place assez importante, on la trouve sur les terrasses de La Casbah, entre les dédales de ses ruelles avec le prestigieux haïk, mais aussi jouant de l'Imzad à l'extrême sud, ou portant des tenues nuptiales de l'Est du pays, bref, le patrimoine matériel et immatériel de notre vaste et beau pays trouve place dans chaque coin de la galerie qui ouvre ses portes jusqu'au 5 août.

Kader Bentoune

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN
TOURNÉE RÉUSSIE DE LA TROUPE
DU THÉÂTRE DE RUE

mité, a souligné le directeur du TRO, Mourad Senouci.

Ces représentations, entrant dans le cadre du programme de rapprochement du théâtre du public, ont drainé un grand nombre de spectateurs, qui ont découvert pour la première fois le théâtre de rue et ont été émerveillés par la pièce «Othello El Ghayar», présentée pas moins de 30 fois à travers les wilayas du pays, a ajouté M. Senouci.

Cette tournée, qui a débuté le 15 juillet dernier, a permis de coopérer avec le Théâtre de la ville de Biskra, afin de créer une nouvelle troupe de théâtre et de réaliser une coproduction dans le domaine du théâtre de rue, selon le même responsable, qui a indiqué que «la

troupe a présenté deux représentations dans la ville de Biskra, la première dans le jardin public et la seconde au complexe Sidi Yahia».

Cette tournée, composée de six jeunes comédiens âgés de 22 à 25 ans, a été une occasion pour découvrir un public merveilleux. «C'était également une formation pour ces jeunes comédiens pour faire preuve de plus de présence et de professionnalisme sur les planches», a-t-on indiqué.

Face au grand succès remporté par le théâtre de rue, le Théâtre régional d'Oran entend créer une deuxième troupe, composée de jeunes formés pendant la période des Journées théâtrales méditerranéennes, organisées du 7 au 12

juillet en cours à Oran et encadrées par des spécialistes algériens et étrangers du quatrième art, selon la même source.

A noter que la pièce «Othello El Ghayar», produite par le Théâtre régional Abdelkader-Alloula et mise en scène par Bouanani Samir, d'après la célèbre pièce «Othello» de William Shakespeare, met en garde contre la jalousie qui peut causer des tragédies entre les conjoints.

Par ailleurs, le TRO est prêt à présenter des spectacles de théâtre de rue à travers les plages d'Oran, afin de dynamiser le mouvement culturel, durant la saison estivale, et ce, à la demande des communes du littoral et de la Direction de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat.

LE COIN
DU COPISTESKIKDA
CONCOURS DE
COURTS-MÉTRAGES

Un concours local de courts-métrages réalisés par de jeunes cinéastes amateurs a été lancé, dans la soirée de lundi, au palais de la culture Malek-Chebel de Skikda, et durant lequel 12 œuvres cinématographiques en compétition doivent être projetées.

Le directeur du palais de la culture, Noureddine Boudemagh, a indiqué que ce concours, d'une durée de trois jours, vise à mettre en lumière le talent des jeunes cinéastes amateurs, spécialisés dans le court-métrage, dans un cadre de compétition, mais aussi à les encourager et les accompagner.

Le concours est organisé par le Palais de la culture sous le slogan «La magie du cinéma à Skikda». Les trois œuvres, sélectionnées par un jury constitué de spécialistes issus de Skikda et de Constantine, seront primées.

Des workshops consacrés aux techniques de montage, de make-up (maquillage) et de jeu d'acteur seront organisés dans la galerie du palais de la culture, sous la supervision de spécialistes du 7^e art, qui animeront, également, des conférences dédiées au cinéma.

L'ouverture de la manifestation a été marquée par la projection du film «La vie d'après» d'Anis Djaâd.

Plusieurs autres œuvres sélectionnées par le jury du concours seront projetées tout au long de la manifestation.

LITTÉRATURE

UN EXEMPLAIRE
ANNOTÉ D'UN ROMAN
DE VIRGINIA WOOLF

Une édition de «La Traversée des apparences» contenant des notes manuscrites et des modifications inscrites par l'écrivaine a été retrouvée dans la bibliothèque de l'Université de Sydney en Australie. Une découverte éclairante pour les lecteurs et les spécialistes de Virginia Woolf. C'est une découverte remarquable qui pourrait fournir aux lecteurs de Virginia Woolf des informations inédites sur la «santé mentale et le processus d'écriture de l'écrivaine britannique», résume la BBC, selon une reprise de Courier international. Un exemplaire du premier roman de l'auteur, «The voyage out», («La Traversée des apparences») contenant des notes manuscrites et des modifications inscrites par Virginia Woolf, a été retrouvé dans la section scientifique de la collection de livres rares de l'Université de Sydney en Australie. Selon le média, il y aurait «été placé par erreur» et serait «l'un des deux exemplaires de travail dans lesquels Woolf a annoté les révisions de son roman pour la première édition américaine» du roman «qui a été publiée en 1920».

D'après ABC, l'exemplaire que possède l'Université de Sydney est le seul accessible au public. Il a été numérisé. L'autre copie se trouve «dans une collection privée» aux États-Unis dont le nom du propriétaire n'a pas été divulgué.

«Encore plus intrigant : le livre comporte d'importantes révisions manuscrites qui n'ont jamais été prises en compte», remarque ABC.

Virginia Woolf souhaitait en particulier supprimer «un passage se déroulant dans l'esprit fiévreux de l'héroïne alors qu'elle est allongée sur son lit de mort, délirant», une description «rappelant les expériences de maladie mentale de Woolf au cours de la période où elle travaillait sur le roman».

Certains ont émis l'hypothèse que Woolf était «potentiellement mal à l'aise avec la façon dont les réflexions reflétaient sa propre santé mentale lorsqu'elle écrivait le livre», a expliqué à la BBC Mark Byron, professeur de littérature moderne à l'Université de Sydney, qui a étudié l'exemplaire.

LE PRÉSIDENT TURC RECEP TAYYIP ERDOGAN :

«CONTINUER À SOUTENIR LA CAUSE PALESTINIENNE»

«La Turquie continuera à soutenir la cause palestinienne et la prospérité des Palestiniens», a déclaré, mardi dernier, le Président turc, Recep Tayyip Erdogan.

"Nous continuons à soutenir la cause palestinienne de la manière la plus ferme possible. Nous sommes profondément préoccupés par la violence des colons illégaux", a indiqué M. Erdogan lors d'une conférence de presse conjointe avec le président palestinien Mahmoud Abbas, en visite à Ankara.

La création d'un Etat palestinien indépendant avec Al Qods-Est comme capitale dans les frontières de 1967 et sur la base des paramètres définis par l'ONU est essentielle pour la paix et la stabilité de toute la région, a ajouté M. Erdogan.

Il a souligné que la communauté internationale, et en parti-



culier l'ONU, devait s'impliquer davantage dans la question palestinienne. Ankara ne tolérera

aucun acte visant à modifier le statu quo historique des lieux saints, notamment dans la mos-

quée al-Aqsa à Al Qods-Est, a ajouté le président turc. M. Abbas a pour sa part déclaré que les Palestiniens saluaient le soutien de la Turquie à leurs efforts pour conquérir leur liberté et leur indépendance. Un peu plus tôt dans la journée, M. Erdogan a accueilli M. Abbas au complexe présidentiel d'Ankara au cours d'une cérémonie officielle. Les deux dirigeants ont ensuite eu un entretien en tête-à-tête, suivi d'une conférence de presse conjointe. MM. Erdogan et Abbas ont discuté de tous les aspects des relations bilatérales, ainsi que des étapes à suivre pour approfondir leur coopération bilatérale.

LU AILLEURS

ATTAQUES RÉPÉTÉES CONTRE LE CORAN LE DANEMARK EXHORTÉ À PRENDRE DES MESURES

La Turquie a fermement condamné mardi dernier les "attaques" répétées contre le Coran, et a appelé le Danemark à prendre les mesures nécessaires pour empêcher de tels "crimes de haine" de se reproduire. "Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques contre notre livre sacré, le Saint Coran", a déclaré le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. "La persistance des autorités danoises à tolérer ces attaques et à protéger les provocateurs montre qu'elles n'ont pas compris la gravité des conséquences que ces incidents pourraient entraîner", peut-on lire dans le communiqué. De telles "attaques" offensent non seulement des milliards de musulmans, mais nuisent également à la paix sociale et à la culture de la coexistence, ajoute le communiqué. "Les autorités danoises devraient prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que ces crimes de haine ne se reproduisent pas", a déclaré le ministère. Mardi, des manifestants du groupe d'extrême-droite "Patriotes danois" ont brûlé un exemplaire du Coran devant les ambassades égyptienne et turque à Copenhague. Le même groupe a organisé des manifestations similaires devant l'ambassade d'Irak à Copenhague au cours des derniers jours.

OCI

L'EXÉCUTION DE TROIS PALESTINIENS DÉNONCÉE

Le secrétariat général de l'Organisation de coopération islamique a dénoncé l'assassinat, mardi dernier, de trois jeunes Palestiniens par les forces d'occupation sionistes à Naplouse. Dans un communiqué de presse, l'OCI a affirmé que "ce crime est une poursuite de la politique de répression, d'agression et de terrorisme sioniste continu contre le peuple palestinien et une violation de la loi internationale".

De plus, il a imputé à l'occupation "l'entière responsabilité des répercussions de ce crime", appelant la communauté internationale à "prendre les mesures nécessaires et

condamner les criminels sionistes, ainsi que de fournir la protection au peuple palestinien".

Trois Palestiniens sont tombés en martyrs mardi par les forces sionistes dans la ville de Naplouse en Cisjordanie occupée. Au moins 201 Palestiniens sont tombés en martyrs depuis le début de l'année dans les violences perpétrées par l'occupant sioniste.

Par ailleurs, les forces de l'occupation sioniste ont arrêté mardi le chef de la commission de résistance contre le mur d'apartheid et de la colonisation, Muayad Sha'ban, dans le

village de Deir Istya, à l'ouest de Salfit. Selon des sources locales, les forces de l'occupation ont arrêté Sha'ban, alors qu'il participait à une manifestation sur des terres visées par une décision d'expropriation au profit des colons sionistes.

Sur place, les soldats sionistes ont tiré du gaz lacrymogène et des bombes assourdissantes en direction des citoyens palestiniens et ont empêché les journalistes de couvrir les événements.

MOSQUÉE AL-AQSA L'INVASION PAR DES EXTRÉMISTES DEVENUE RÉCURRENTÉ

Des dizaines de colons sionistes ont envahi à nouveau, hier, la mosquée d'Al-Aqsa à El-Qods-occupée, selon des sources locales palestiniennes, citées par l'agence de presse Wafa.

Les mêmes sources ont précisé que "des dizaines de colons sionistes ont fait une descente dans la Mosquée sainte, et ont effectué des tours de provocation dans ses esplanades".

"Cette énième invasion des colons sionistes de la mosquée d'Al-Aqsa est organisée et encadrée par les soi-disant "groupes du Temple", en prévision de la célébration de l'anniversaire de la prétendue destruction du Temple, qui aura lieu jeudi", ajoute-t-on de même source, notant que ledit groupe se prépare à

accueillir "deux milles colons extrémistes ce jour-là".

L'invasion de la mosquée d'Al-Aqsa par des extrémistes sionistes est devenue récurrente. Les colons sionistes, y viennent souvent pour profaner l'enceinte de la mosquée et improviser sur place des rituels talismudiques et autres.

En juin dernier, "19 incursions des sionistes dans la mosquée Al-Aqsa ont été enregistrées", a fait savoir récemment le ministère palestinien du Wakf et des Affaires religieuses.

La même source a indiqué, dans le même sens, que "les forces d'occupation ont interdit 46 fois l'appel à la prière dans la mosquée Al-Ibrahimi dans la ville d'El-Khalil".



OUVERTURE D'UN PROCÈS EN ALLEMAGNE UN MAROCAIN SOUPÇONNÉ D'ESPIONNAGE

Les scandales d'espionnage impliquant le régime du Makhzen ne cessent de défrayer la chronique, notamment en Europe où un procès d'un ressortissant marocain de 36 ans, accusé d'avoir espionné des membres du mouvement d'opposition marocain Hirak vivant en Allemagne s'est ouvert lundi dernier à Düsseldorf (ouest), ont rapporté mardi dernier des médias.

Le parquet fédéral allemand a déposé un acte d'accusation pour activités de renseignement au profit de pays étrangers contre le suspect, qui a admis devant le tribunal régional supérieur de Düsseldorf qu'il avait transmis des informations sur le mouvement du Hirak au Maroc.

Le Hirak est apparu en octobre 2016 dans la région du Rif (nord) pour dénoncer la corruption et les abus des autorités au Maroc suite

à l'indignation suscitée par la mort d'un vendeur de poissons, broyé dans une benne à ordures en tentant de s'opposer à la saisie de sa marchandise à Imzouren, près d'Al-Hoceïma.

Au fil des mois, le mouvement avait pris une tournure plus sociale et politique, appelant à davantage de développement et à la fin de la marginalisation de la région. Les manifestations avaient conduit à de nombreuses arrestations.

"J'ai soutenu le mouvement de protestation du Hirak depuis l'Europe en tant que blogueur, en publiant des informations critiques sur ma page Facebook", a déclaré l'accusé au tribunal.

Il a également expliqué qu'au début de l'année 2020, il s'était rendu au consulat général du Maroc à Düsseldorf pour obtenir un certificat de bonne conduite

afin de pouvoir se rendre dans son pays.

Selon l'acte d'accusation, un agent des services secrets l'a alors contacté et recruté. Depuis lors, il a recueilli et transmis des informations sur des membres de l'opposition, comme on le lui demandait, en échange d'indemnités de voyage de près de 5.000 euros.

Il a été arrêté le 14 novembre 2022 à son domicile dans l'ouest de l'Allemagne et est en détention depuis.

Le parquet fédéral allemand avait alors annoncé qu'un ressortissant marocain a été arrêté dans la région de Cologne (ouest), "fortement soupçonné" d'avoir espionné les partisans d'un mouvement de contestation ayant agité le nord du Maroc en 2016-2017, au profit des services de renseignement marocains.

ENTITÉ SIONISTE PAS D'EXONÉRATION DE VISA AUX ÉTATS-UNIS

L'organisation américaine "Action des Américains pour la justice en Palestine (AJP Action) a exprimé son refus catégorique à l'entrée de l'entité sioniste dans le programme américain d'exonération de visa (VWP), estimant que cette dernière, qui ne cesse de violer les droits de l'Homme en Palestine, "ne remplit pas les critères d'éligibilité audit programme".

L'entité sioniste, "actuellement sous surveillance pour des violations croissantes des droits de l'Homme, ne remplit pas les critères d'éligibilité au VWP en raison de sa discrimination systématique et de longue date contre les citoyens américains d'origine palestinienne, arabe et musulmane", a écrit l'organisation dans une lettre envoyée au président américain Joe Biden.

En outre, "la question de la restriction des déplacements des Américains d'origine palestinienne à Ghaza suscite une grave préoccupation. La recherche de la réciprocité semble donc négliger la nature complexe et étendue des pratiques discriminatoires" de l'entité sioniste, ajoute AJP

Action. Selon cette dernière, c'est en raison de tous ces dépassements qui vont crescendo qu'il est "inadmissible et illogique" d'intégrer l'entité sioniste dans le programme américain d'exonération de visa.

"Compte tenu de l'escalade des agissements discriminatoires, de la surveillance internationale croissante et des politiques autoritaires" de l'administration sioniste, AJP Action estime qu'il est "crucial" de réévaluer les conditions négociées pour l'entrée de l'entité sioniste dans le VWP, notant que "la discrimination contre les citoyens américains ne devrait jamais être tolérée, surtout pas dans un programme fondé sur les principes de respect mutuel et d'égalité".

Avant de conclure : "En solidarité avec les personnes confrontées à ce traitement injuste, AJP Action s'oppose à l'entrée de l'entité sioniste dans le VWP. L'heure de la pleine responsabilisation est venue, elle est attendue depuis longtemps".

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

FIN DE MISSION DU BUREAU FÉDÉRAL

LE SG ASSURE LA GESTION COURANTE

La mission du Bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF) a pris fin, mardi, car ne pouvant s'assurer le quorum pour délibérer suite à la mise en conformité de trois de ses membres avec le décret relatif au non-cumul entre la responsabilité exécutive, élective et la responsabilité administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportives, a annoncé l'instance fédérale, dans un communiqué publié sur son site officiel.

«**E**n application de la réglementation en vigueur, notamment la mise en conformité de trois membres du BF avec le décret exécutif n° 15-340 du 28 décembre 2015 relatif au non cumul entre la responsabilité exécutive, élective et la responsabilité administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportives, modifié et complété, la mission du Bureau fédéral prend fin car ne pouvant s'assurer le quorum pour délibérer", a indiqué la FAF à l'issue d'une réunion de son bureau fédéral, tenue ce mardi en session extraordinaire, avec comme unique point inscrit à l'ordre du jour «la démission du président de la FAF» Djahid Zefizef. Selon la même source, le se-



crétaire général de la FAF, Mounir D'bichi est chargé de la gestion courante jusqu'à la tenue de

l'assemblée générale élective après la convocation des commissions chargées de préparer les

élections du nouveau président et des nouveaux membres du Bureau fédéral pour la durée restante du mandat (2021-2025), dans les conditions fixées par le règlement en vigueur. Au cours de la réunion qui s'est déroulée mardi à laquelle ont pris part 9 membres sur dix, à l'exception de Djillali Aidat qui n'a pu se déplacer d'Adrar, le BF a pris acte de la démission du président qui a été consignée dans le procès-verbal, précise la même source. Pour rappel, le président Djahid Zefizef a présenté le 16 juillet dernier la démission de son poste, suite à son échec aux élections du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), organisées le 13 juillet à Abidjan (Côte d'Ivoire).

LIGUE 2 AMATEUR - SAISON 2023-2024

12 CLUBS INTERDITS DE RECRUTEMENT

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a dévoilé une liste de douze clubs, pensionnaires de la Ligue 2, qui seront tous "interdits de recrutement" pour la nouvelle saison 2023-2024. Il s'agit du Hilal Chelgoum-Laid, le RC Arbaâ, le MC El Eulma, l'AS Khroub, l'AS Aïn M'illa, le CA Batna, l'ASM Oran, le MO Constantine, le NA Hussein Dey, le RC Kouba, l'USM Annaba et l'USM El Harrach. La liste de ces clubs a été établie par la Commission nationale de résolution des litiges (CNRL) qui s'est chargée par la suite de la transmettre à la LNFA, précise la même source dans un communiqué publié sur son site officiel.

MC SAÏDA
INSTALLATION D'UN DIRECTOIRE

Les autorités de la wilaya de Saïda ont procédé à l'installation d'un directoire, qui sera chargé de gérer les affaires du club local le MCS, relégué en fin de saison passée en division inter-régions de football, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya. Cette démarche a été prise après avoir constaté l'absence de candidats postulant à la présidence du club, lors de l'assemblée générale organisée à cet effet le 19 courant, a précisé la même source.

La présidence du nouveau directoire a été confiée à l'ancien président du Mouloudia, Belahcen Belahzil, qui sera assisté, entre autres, par Miloud Meklali, le président de l'APC Sidi Ameur et Belouanes Mohamed, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya, souligne-t-on. Outre la mise en place du directoire, le wali de Saïda, Ahmed Boudouh, qui a présidé la cérémonie de l'installation de cette structure, a décidé de mettre à la disposition de cette der-

nière un siège provisoire, en attendant de lui affecter un siège officiel, a-t-on fait savoir encore.

Les autorités de la wilaya ont également décidé d'attribuer, "dès la semaine prochaine", un bus à la place de celui qui a été vendu aux enchères sur décision de la justice, saisi par des personnes détenant des dettes auprès des précédentes directions de la formation de l'Ouest du pays.

M. S. N.

MC ALGER
ANATOUF S'ENGAGE POUR 5 ANS

La direction technique des jeunes catégories du Mouloudia d'Alger a frappé un gros coup. En effet, Mohamed Mekhazni a réussi à s'adjuger les services d'un grand espoir du football Algérien. Il s'agit du jeune attaquant de 17 ans, Moslem Anatouf. Le natif de Tindouf s'est officiellement engagé pour 5 ans avec le doyen. L'international algérien U18, était sollicité par plusieurs grosses équipes du championnat national, à l'image de l'ES Sétif et de la JS Saoura. Le MCA n'a pas encore communiqué sur ses projets avec le jeune prodige. On ne sait pas encore si Anatouf sera versé dans les catégories jeunes du club pour continuer de progresser ou s'il va s'entraîner avec l'équipe première. Une chose est sûre, l'attaquant a paraphé un contrat professionnel. Pour rappel, le jeune buteur, qui a pris part à la dernière CAN U17 à Alger, a fait sa formation à l'académie de la FAF de Sidi Bel Abbès. Malgré son talent confirmé sur le rectangle vert, le joueur ne néglige pas ses études. Il a obtenu son baccalauréat cette saison avec mention.

M. S. N.

BASKETBALL : COUPE D'ALGÉRIE (FINALE - MESSIEURS)
LE WO BOUFARIK S'ADJUGE LE TROPHÉE

Le WO Boufarik a conservé pour la 2^e année consécutive, le trophée de la Coupe d'Algérie de basket-ball (seniors messieurs) en battant le CSC Gué de Constantine par (74-63), mi-temps (39-29) en finale de la 52^e édition de l'épreuve disputée mardi, à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Les scores des quarts-temps ont été comme suit : 17-8, 22-21, 22-14 et 13-20. C'est le 9^e sacre du WOB après ceux de 1987, 1992, 1994, 1998, 2001, 2002 et 2022. En revanche, son adversaire du jour, CSC Gué de Constantine, créé en 1996, court toujours après son premier trophée de son histoire. Le WOB, rappelle-t-on, s'était imposé en finale de l'édition 2022 devant le TRA Draria (74-60). Les finales des jeunes catégories (U 18) et (U 21) disputées ce mardi à la salle Harcha, ont été remportées par le TRA Draria vainqueur respectivement de l'US Sétif (54-43) et du NB Staouéli (72-62).

JUDO : CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-SENIORS :
L'EN SE PRÉPARE À ORAN

La sélection nationale de judo (seniors) a entamé, hier, un stage de préparation à Oran en perspective du championnat d'Afrique qui aura lieu en septembre prochain. Revalorisés par une moisson intéressante lors des Jeux sportifs arabes, qui ont eu lieu, il y a près de deux semaines, en Algérie, les judokas de l'équipe nationale séjournent dans la capitale de l'Ouest jusqu'au 1^{er} août, a-t-on appris de la Fédération algérienne de la discipline. Lors du championnat d'Afrique, qui aura lieu au Maroc et dont l'équipe nationale détient le trophée par équipes remporté en mai 2022 à Oran, les athlètes algériens tenteront de gagner le maximum de points dans la course à la qualification aux Jeux olympiques (JO-2024) prévue l'été prochain à Paris, souligne-t-on. Le regroupement d'Oran sera aussi une aubaine pour le médaillé d'or, lors des Jeux méditerranéens 2022, en l'occurrence, Driss Messaoud, de préparer sa participation au "Master" qui aura lieu en Hongrie, début août prochain, et qui verra la participation des 32 meilleurs judokas au monde, précise-t-on.





DEUXIÈME SOMMET DU FORUM ÉCONOMIQUE ET HUMANITAIRE RUSSIE - AFRIQUE (27-28 JUILLET) REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LE PREMIER MINISTRE À SAINT-PÉTERSBOURG

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, est arrivé, hier soir à Saint-Petersbourg, en Fédération de Russie, pour prendre part aux travaux du deuxième Sommet Russie-Afrique et de son Forum économique et humanitaire, en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Organisé jeudi et vendredi dans la ville de Saint-Petersbourg, ce rendez-vous sera consacré à l'examen des moyens de coopération et de partenariat stratégique multilatéral entre la Russie et le continent

africain. Placé sous le thème "Pour la paix, la sécurité et le développement", le Sommet verra la participation de représentants de 49 pays africains, dont 17 chefs d'Etat, avec comme objectif d'examiner les moyens à même de diversifier les volets de coopération, notamment politique, sécuritaire et économique, ainsi que dans les domaines scientifique, technique, culturel et humanitaire.

La réunion devra également être sanctionnée par l'adoption d'un plan d'action du Forum de partenariat russo-africain 2023-2026.



25^e SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN DEBUT DES ÉLIMINATOIRES



Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs a annoncé, hier, l'ouverture des concours éliminatoires dans le cadre des préparatifs de la 25^e édition de la Semaine nationale du Saint Coran. Cette édition, organisée à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, sera ouverte aux personnes âgées de 25 ans et plus, ayant appris le Saint Coran (hommes et femmes) en version «Warch» avec psalmodie (tajwid) et exégèse (interprétation), indique le communiqué du ministère. Le concours de récitation du Saint Coran avec psalmodie est, quant à lui, ouvert aux candidats âgés entre 15 et 25 ans, selon la même source. En revanche, les personnes âgées de moins de 15 ans peuvent participer au concours de récitation du Saint Coran avec tajwid, pour les petits. Autre condition soulignée par le ministère, le candidat ne doit pas figurer parmi les trois premiers lauréats dans les concours nationaux précédents, ni parmi les récitateurs professionnels connus aux niveaux national et international. Le ministère a également indiqué que pour participer à ces concours, l'inscription se fait au niveau des directions des Affaires religieuses et des Waqfs de wilayas.

CHERFA REÇOIT L'AMBASSADRICE BRITANNIQUE EN ALGÉRIE RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Le ministre des Transports, Youcef Cherfa, a reçu, hier, à Alger, l'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Wardle, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans ce secteur, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, «les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale et le partenariat entre les deux pays dans divers domaines liés au secteur des transports, notamment le transport aérien», ajoute le communiqué.



TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 5 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LA FRONTIÈRE AVEC LE MAROC

LE MDN EN BOUCLIER

Des tentatives d'introduction de 5,82 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 30 narcotrafiants ont été arrêtés lors d'opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, entre le 19 et le 25 juillet en cours, a indiqué hier, un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 19 au 25 juillet 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 30 narcotrafiants



et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 82 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 2 kilogrammes de cocaïne et 127.032 comprimés psychotropes», relève le communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce à l'exploitation de renseignements», des détachements de l'ANP «ont appréhendé 2 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes, tandis qu'une bombe de confection artisanale a été découverte et détruite à Blida».

Par ailleurs, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Illizi, des détachements de

l'ANP «ont arrêté 172 individus et saisi 13 véhicules, 160 groupes électrogènes, 90 marteaux piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite, alors que 7 autres individus ont été interceptés et 8 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 20 tonnes, outre 1.531 unités de diverses boissons, ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

De même, les Gardes-frontières «ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 18.042 litres à Tamanrasset, Adrar, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf».

Pour leur part, les Gardes-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 60 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 235 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», ajoute le communiqué.

ÉDITORIAL

Le Niger, pays enclavé, fait partie de ce qu'on appelle le Sahel, qui englobe le Sénégal, le Mali, le Tchad, le Burkina Faso et la Mauritanie. D'autres analystes incluent, également, à cette zone, le Cameroun, la Gambie, la Guinée et le Nigeria. Ce pays fait partie du G5 Sahel, une construction politico-militaire chargée de la lutte antiterroriste dans une vaste zone soumise à des tensions sécuritaires et à des crises écologiques. Le Mali a claqué la porte de ce G5. Il reste la Mauritanie, rattachée au Maghreb, et le Burkina Faso et le Niger, à la CÉDEAO. Malgré cette crise multidimensionnelle, les six pays du Sahel connaissent un boom démographique. 17 millions d'habitants en 1950, 81 millions en 2012, 100 millions actuellement. Les prévisions s'attendent à ce que le seuil des 200 millions d'habitants soit franchi dans moins d'une génération. Une population de plus en plus jeune, des ressources minières très importantes : or, phosphate, sel gemme, pétrole, calcaire, bauxite, fer, manganèse, gypse, uranium, marbre... des sources d'eau douce encore inexploitées et un accès à la mer par la Mauritanie et le Sénégal. Voilà l'espace dans lequel se trouve inséré le Niger, ancienne colonie française, qui partage avec nous une frontière d'un peu plus de 1.000 kilomètres. Mais la trentaine de millions d'âmes du Niger est confrontée aux attaques de groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda et à Boko Haram. La France est présente militairement au Sahel, d'abord

CONTRASTES

avec l'opération Serval, ensuite Barkhane, même si celle-ci a été éjectée du Mali et du Burkina Faso. Les acteurs étrangers rendent complexe la compréhension du Sahel, au sein duquel, par exemple, le Niger, pays pauvre, est l'un des principaux producteurs mondiaux d'uranium exploité depuis un demi-siècle par le groupe nucléaire français Orano (ex-Areva). C'est ce Niger qui a été le théâtre d'une «tentative de coup d'État» par des membres de la garde présidentielle qui ont retenu le Président Mohamed Bazoum. L'Algérie a réagi, en réaffirmant «son attachement aux principes cardinaux qui guident l'action collective des États africains au sein de l'Union africaine, dont notamment le rejet catégorique des changements anticonstitutionnels de gouvernement». Alger demande «instamment, par ailleurs, que soit mis fin à cette atteinte inacceptable à l'ordre constitutionnel et à cette violation grave des exigences de l'État de droit», et souligne «l'impératif pour tous d'œuvrer à la préservation de la stabilité politique et institutionnelle de la République du Niger, gage d'une paix et d'une stabilité durables dans ce pays frère et voisin qui fait face à des défis considérables dans une région, déjà confrontée à des crises multidimensionnelles d'une acuité sans précédent». L'Afrique doit résoudre ses problèmes systémiques sur la base de ses propres structures et méthodes financières et politiques adaptées aux spécificités des sociétés et des cultures du

continent africain, écrit, dans une contribution, Oleg Nesterenko, président du Centre d'industrie et de commerce européen, à l'occasion du Sommet Russie-Afrique, prévu à partir d'aujourd'hui à Saint-Petersbourg. Le continent africain, avec des richesses minières, énergétiques, une population jeune, un marché en forte extension, une croissance, pour certains pays, très forte, reste, paradoxalement, très fragile. Au moment même où le Sommet sur le capital humain en Afrique se déroulait à Dar es-Salam, une partition supposée faire partie de pratiques révolues avait lieu à Niamey. En Tanzanie, des dirigeants échangent sur «les défis que le continent doit relever dans le domaine du développement du capital humain, afin d'en faire un affluent majeur du développement économique, ce qui permettra de faire face aux menaces liées à la pauvreté, à l'éducation et à l'emploi, conformément à l'Agenda de l'Union africaine 2063». Au Soudan, les combats entre l'armée et les Forces de soutien rapide ont fait plus de 3,5 millions de déplacés et de réfugiés. En Somalie, les Shebab redoublent de férocité. Au Maroc, des velléités coloniales ont passé un pacte contre nature avec l'économie de la drogue et le sionisme. Dans la Corne de l'Afrique, l'Éthiopie, le Kenya, Djibouti, des millions de personnes sont victimes de la traite des êtres humains. L'Afrique mérite mieux.